



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES
DONNÉES

Vins et spiritueux Commerce extérieur

Bilan 2022

Les données de FranceAgriMer

Août 2023

**VINS ET SPIRITUEUX
COMMERCE EXTERIEUR**

Bilan 2022

Le contexte mondial	2
> Le potentiel de production mondiale	2
> La production mondiale de vins	3
> La consommation mondiale de vins	5
> Les échanges internationaux de vins	6
> Focus sur les principaux exportateurs de vins	9
Les importations françaises de vins	12
> L'évolution des importations françaises de vins	12
> Les importations françaises de vins par catégorie	12
> Les importations françaises de vins par provenance	15
Les exportations françaises de vins	18
> L'évolution des exportations françaises de vins	18
> Les exportations françaises de vins par catégorie	18
> Les exportations françaises de vins par destination	23
Focus sur le commerce extérieur français de spiritueux	29
Le solde du commerce extérieur des vins et spiritueux	33

Le contexte mondial

> Le potentiel de production mondiale

La superficie viticole mondiale atteint 7,3 millions d'hectares en 2022 d'après les chiffres prévisionnels de l'OIV¹. Malgré une légère baisse par rapport à 2021, la superficie mondiale semble se stabiliser depuis 2017. Les surfaces prises en compte dans le calcul correspondent à **l'intégralité des surfaces plantées en vignes** : raisin de cuve, de table ou à sécher, en production ou non (surfaces pas encore en production ou n'ayant pas encore été vendangées).

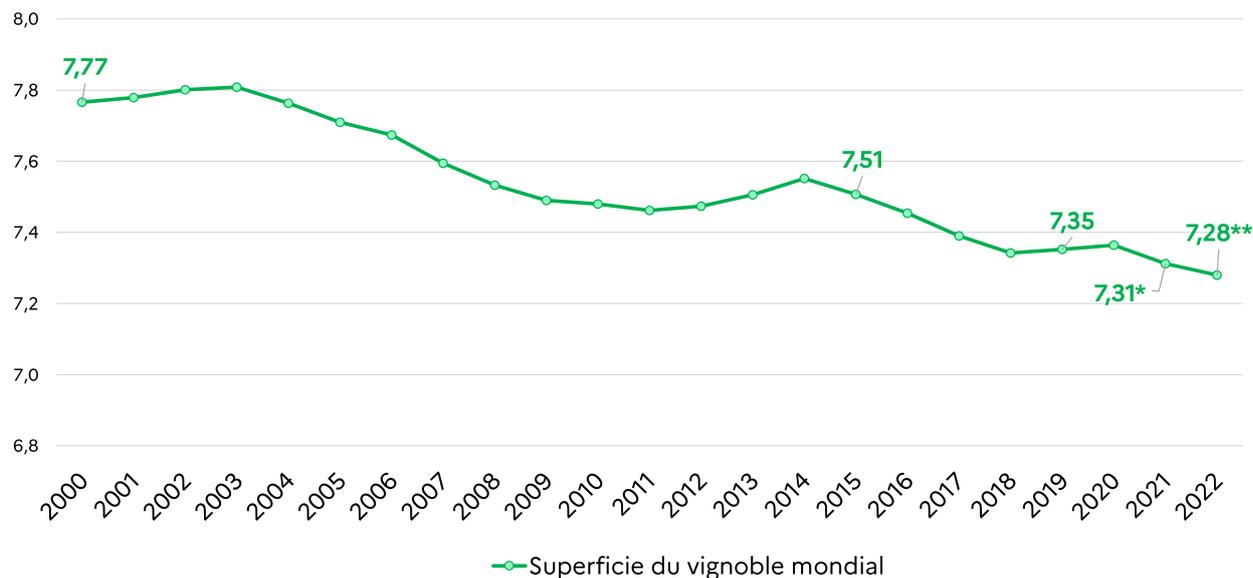
Entre 2003 et 2017, la surface mondiale évoluait à la baisse, notamment dans des vignobles tels que l'Iran, la Turquie ou encore les États-Unis. La surface mondiale s'est depuis stabilisée. Le dispositif de gestion des autorisations de plantation, mis en place dans le cadre de l'OCM vitivinicole européenne, a grandement contribué à cette stabilisation, avec toutefois des situations très variables d'un pays à l'autre. Les pays européens représentent aujourd'hui un peu plus de la moitié du vignoble mondial (45 % pour les pays de l'Union européenne à 27), contre 63 % en 2000. Les surfaces viticoles se stabilisent depuis 2015 ces pays grâce à un équilibre global entre arrachage et nouvelles plantations, ces dernières ayant été dynamisées par la possibilité depuis 2016 de planter jusqu'à 1 % de la surface du vignoble pour chaque pays. Cependant, alors que certains pays de l'UE augmentent leurs surfaces viticoles comme la France (+0,8 % vs 2021) ou la stabilisent après une forte période de croissance comme l'Italie, de nombreux autres voient leurs surfaces décroître comme l'Espagne (-0,8 % vs 2021), le Portugal (-0,5 %) ou encore la Roumanie (-0,3 %). La Turquie, cinquième vignoble mondial, voit ses surfaces diminuer pour la huitième année consécutive (-2,3 % vs 2021). Le vignoble allemand demeure stable en 2022 comme depuis le début des années 2000. Hors Europe, la surface du vignoble sur le continent américain connaît des évolutions variées selon les pays. Aux États-Unis, la superficie plantée continue de diminuer (-0,8 %) tout comme en Argentine où les surfaces sont en repli depuis 2015 (-1,9 % vs 2021). À l'inverse, le Chili réussit à stabiliser ses surfaces en 2022 après plusieurs années de baisse, alors que le Brésil voit son vignoble augmenter de 0,8 %, évoluant de manière relativement stable depuis 2018. Dans les autres principaux pays producteurs, le vignoble sud-africain perd 1,0 % de ses surfaces alors que l'Australie, principal vignoble d'Océanie, est stable par rapport à 2021.

En 2022, cinq pays, dont trois européens, représentent un peu plus de la moitié de la superficie viticole mondiale (environ 55 % en 2000) : l'Espagne à la première place avec 13,1 % du vignoble mondial, la France en seconde position avec 11,2 % du vignoble et l'Italie au quatrième rang avec 9,9 % du vignoble. La Chine, dont le vignoble se stabilise après plusieurs années de forte croissance, est désormais à la troisième place et représente 10,8 % des surfaces mondiales. Quant à la Turquie, en 5^e position, elle couvre 5,6 % de la superficie viticole mondiale. Néanmoins, les productions chinoise et turque sont tournées, de manière significative, vers l'élaboration de raisins de table ou de raisins secs.

¹ Organisation internationale de la vigne et du vin

Évolution de la superficie mondiale du vignoble mondiale 2000 à 2022

En millions d'hectolitres



Source : OIV

* Données provisoires (2021)

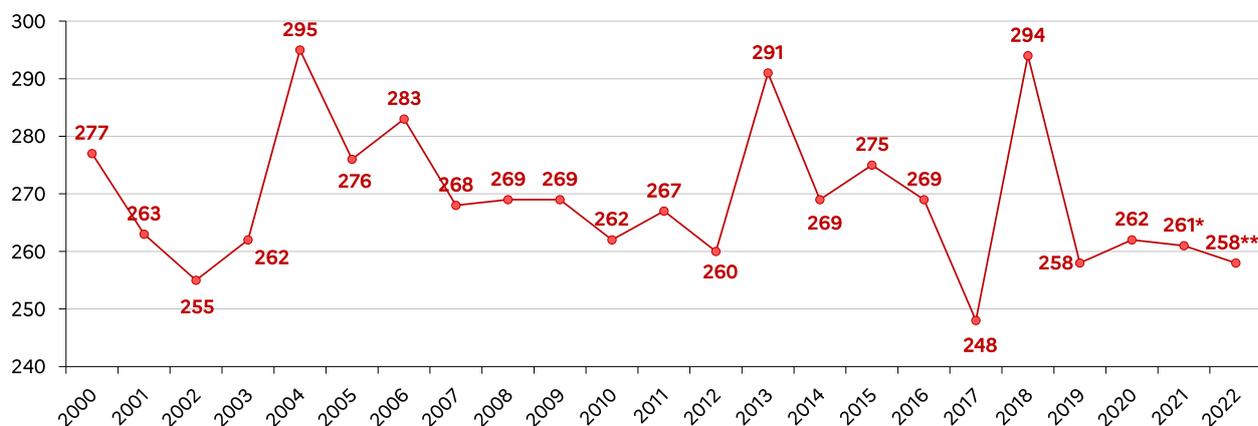
** Données préliminaires (2022)

> La production mondiale de vins

En 2022, d'après les données préliminaires de l'OIV, la production mondiale de vins (hors jus et moûts) est estimée à 258 millions d'hectolitres, soit dans la fourchette basse depuis les années 2000.

Évolution de la production mondiale de vins de 2000 à 2022

En millions d'hectolitres



Source : OIV

* Provisoire (2021)

** Estimation (2022)

Après des années 2017 et 2018 très volatiles, la production mondiale de vin s'est stabilisée entre 2019 et 2022. Elle demeure cependant inférieure à la moyenne de ces vingt dernières années. En 2022, d'après les données préliminaires, la production repart à la baisse (estimée à -1%). Les trois premiers pays producteurs (Italie, Espagne et France), représentent à eux seuls 51% de la production mondiale en 2022, alors que les 20 premiers producteurs comptent pour plus de 95% de la production mondiale. Cette production apparaît ainsi très concentrée malgré une certaine diversification observée depuis les années 1990 avec l'émergence de nouveaux pays producteurs.

Malgré les tensions géopolitiques et la crise sanitaire, les volumes produits sont globalement restés stables sur la période 2019-2022. Avec 258 millions d'hectolitres produits, 2022 demeure un millésime relativement faible comparé à la production mondiale depuis les années 2000. Les récoltes dans l'hémisphère nord ont été au final meilleures que prévues, alors que l'hémisphère sud a enregistré une production comparable aux années précédentes malgré des baisses notables dans certains pays. En 2022, ce sont surtout les conditions climatiques qui ont impacté le potentiel de production : la sécheresse et le climat chaud ont mené à des récoltes précoces et dans des quantités moyennes. Le maintien des volumes produits est également lié à un maintien des niveaux des récoltes en Italie (-1% à un niveau toujours élevé, 49,8 millions d'hectolitres) et en Espagne (+1% à 35,7 millions d'hectolitres, à un niveau relativement bas comparé aux 5 dernières années), mais surtout à un retour à des niveaux importants pour la France après une année 2021 historiquement faible (+21% vs 2021 à 45,6 millions d'hectolitres).

Dans le reste de l'Union européenne, l'Allemagne, 4^e producteur européen, est le seul pays qui connaît une augmentation de sa production en 2022. En effet, cette dernière augmente de 6% par rapport à 2021, alors que d'autres pays comme le Portugal (5^e pays producteur de l'UE) ou encore la Roumanie (6^e pays producteur de l'UE) voient leur production baisser fortement (respectivement -8% et -19%). De nombreux autres pays voient leur production diminuer très fortement comme la Grèce (-14% vs 2021, à son plus bas depuis la dernière décennie).

Hors de l'Europe, les États-Unis estiment leur production à 22,4 millions d'hectolitres, en baisse de 7% alors que la production avait augmenté en 2021. Les États-Unis confirment ainsi leur place de 4^e producteur mondial de vin en 2022, nettement devant l'Australie 5^e (12,7 millions d'hectolitres).

Pour les pays de l'hémisphère Sud, la production est globalement en baisse par rapport à 2021 pour de nombreux pays. Avec 12,7 millions d'hectolitres, la production australienne de vins, qui avait également souffert en 2020 à cause d'incendies et de périodes de sécheresse et après un rebond important en 2021 (+30% vs 2020), s'inscrit dans la moyenne de ces 5 dernières années. Dans la même région, la Nouvelle-Zélande a connu une récolte exceptionnelle, grâce à d'excellentes conditions climatiques et à une demande internationale soutenue. La production s'établit ainsi à 3,8 millions d'hectolitres, en augmentation de 44% après une année 2021 difficile. En Amérique du Sud, le Brésil est particulièrement dynamique en 2022 (+9% vs 2021) bien que les volumes restent faibles. Au Chili, même si la production 2022 est 7% plus faible qu'en 2021 (année historique), elle demeure à des niveaux élevés au regard de la moyenne 5 ans. À l'inverse, l'Argentine voit sa production baisser nettement (-8% vs 2021), 9% en dessous de la moyenne quinquennale. Enfin, la production sud-africaine de vin baisse de 6% et retrouve des niveaux équivalents à des périodes hors sécheresse.

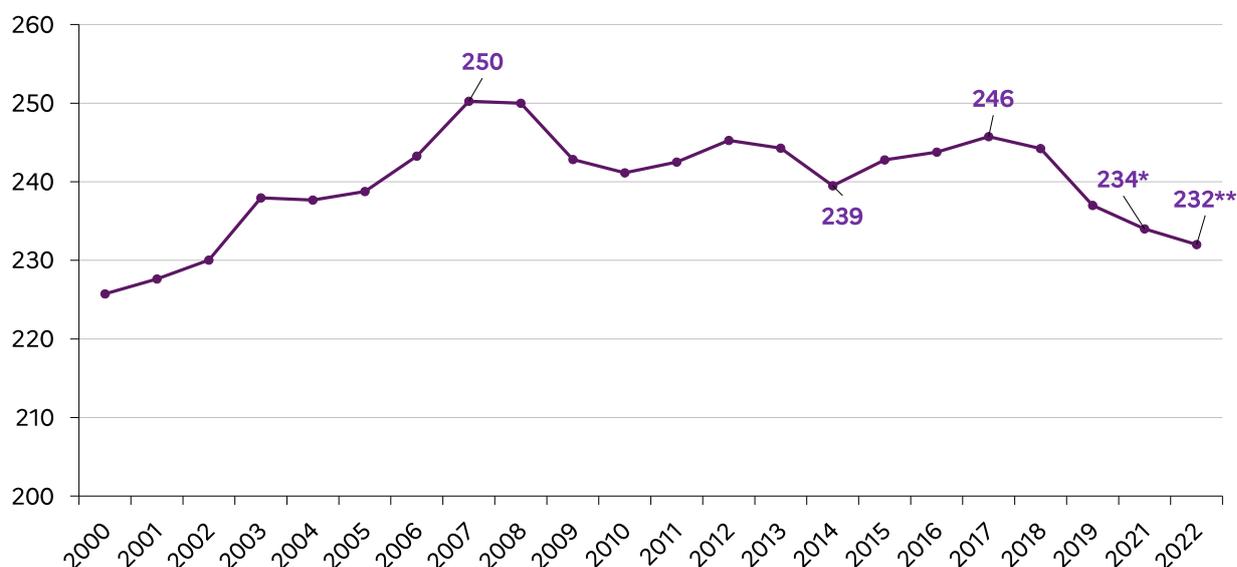
> La consommation mondiale de vins

Le commentaire conjoncturel doit demeurer prudent tant il est vrai que l'approche par bilan de la consommation reste statistiquement risquée, notamment dans les nombreux pays où les données sur les stocks ou les usages industriels du vin sont imparfaitement connus.

Le chiffre provisoire établi par l'OIV de la consommation mondiale pour l'année 2021 s'établit à 234 millions d'hectolitres alors que les données provisoires pour 2022 évaluent la consommation à 232 Mhl, soit une baisse de 1% par rapport à 2021. Il s'agit du plus bas niveau de consommation mesuré depuis l'année 2002.

Consommation mondiale de vins de 2000 à 2022

En millions d'hectolitres



Source : OIV

* Provisoire (2021)

** Estimation (2022)

Depuis 2017, la consommation mondiale semble globalement orientée à la baisse malgré le contexte perturbé par la crise sanitaire depuis l'année 2020. En 2022, d'après les données préliminaires, la consommation mondiale baisserait de 1% à 232 millions d'hectolitres. En 2022, l'Union européenne concentre toujours l'essentiel de la consommation mondiale de vin (48% des volumes). La consommation dans l'UE baisse de 2% par rapport à 2021, mais les États membres connaissent des évolutions hétérogènes. En effet, d'après les données préliminaires de l'OIV, la France² et le Portugal connaîtraient une augmentation de leur consommation par rapport à 2021 (respectivement +1,5% et +14,3%). La France confirmerait ainsi sa place de premier pays consommateur de vin en volume dans l'UE en 2022, avec 25,3 millions d'hectolitres consommés (deuxième année d'augmentation consécutive). Le marché italien, avec 23,0 Mhl

² Cette estimation réalisée par l'OIV est à prendre avec précaution au vue des données de panel acheteurs qui présentent des baisses de volumes achetés conséquentes (cf « Bilan des ventes et achats de vins tranquilles et effervescents en France en 2022 » - FranceAgriMer)

consommés, serait en baisse de 5 % après avoir crû puis s'être stabilisé en 2020/21. L'Allemagne, troisième marché européen en matière de consommation de vin, est en baisse de 2,5 % mais représente toujours 8 % de la consommation mondiale de vin en 2022. Les autres pays connaissent des situations très hétérogènes, se maintenant (ex. Espagne -0,1% ou encore République Tchèque +0,3 %) ou baissant nettement (ex. Belgique -14,5 %). Les évolutions constatées sont toutefois à considérer avec précaution au regard de la méthodologie employée ainsi que du contexte particulier dans lequel s'inscrivent ces chiffres (Covid/ post-crise sanitaire).

Le continent américain reste un puits de consommation très dynamique, notamment aux États-Unis, en dépit de la baisse constatée en 2020. Ils restent le premier pays consommateur de vin en volume, avec 34,0 Mhl consommés soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2021. Le Royaume-Uni voit dans le même temps sa consommation baisser de 2,2 % par rapport à 2021. Les pays d'Amérique du Sud semblent globalement en difficulté, avec parfois des pertes à deux chiffres (par exemple au Brésil ; -12,9 % vs 2021 à 3,6 millions d'hectolitres). Les autres marchés tiers demeurent globalement en repli comme la Chine (-16,0 % vs 2020) ou encore l'Australie (-3,2 % vs 2021) à l'exception du Japon (+1,7 %).

Après la reprise post-Covid, de nombreux pays semblent avoir été impactés par les tensions géopolitiques et la guerre en Ukraine. La baisse de la consommation dans de nombreux marchés comme au Royaume-Uni ou encore en Allemagne pourrait en partie s'expliquer par la réapparition d'une forte inflation en 2022, ayant impacté les capacités d'achat des consommateurs.

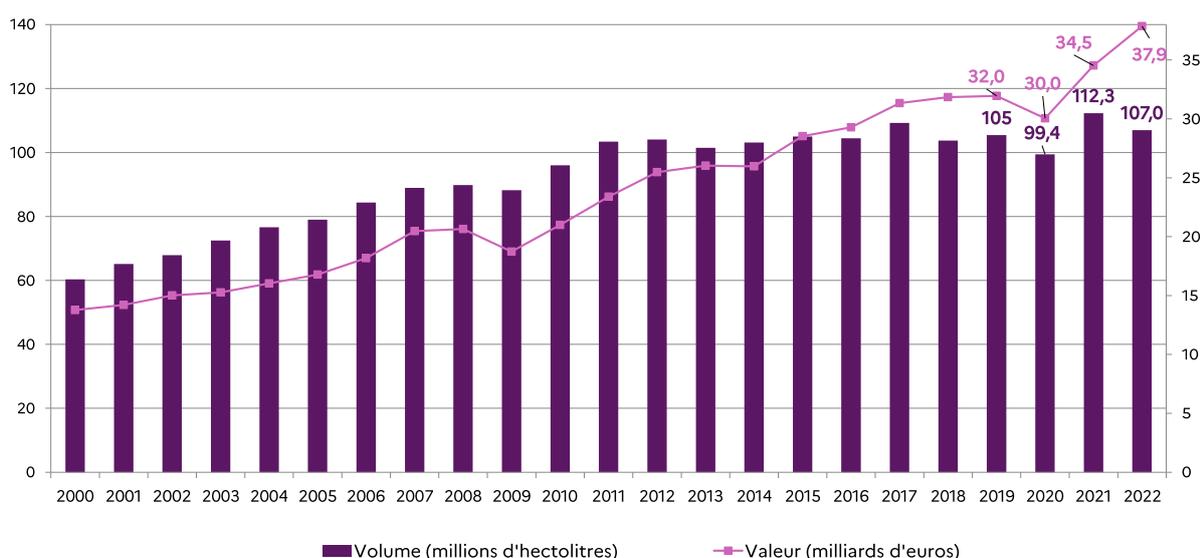
> Les échanges internationaux de vins

La valeur dégagée par les exportations mondiales de vins est en forte hausse depuis 2009. Malgré un coup d'arrêt en 2020 dans un contexte de pandémie, la valeur exportée atteint en 2022 un record (37,9 Mds €).

Évolution des exportations mondiales de vins de 2000 à 2022

En millions d'hectolitres

En milliards d'euros

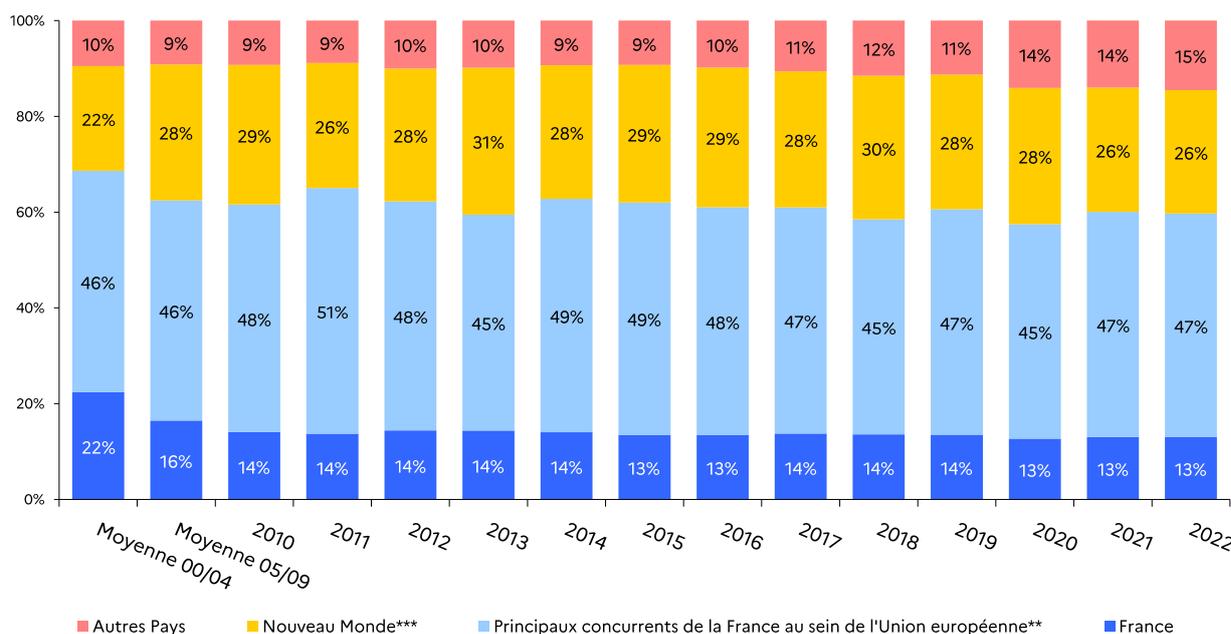


Source : OIV et données douanes d'après Trade Data Monitor

* Données 2022 non définitives car données partielles pour certains pays

En 2022, les exportations mondiales de vin connaissent une embellie en valeur tandis que les volumes exportés tendent à baisser. Ces effets sont probablement liés à la période inflationniste ayant renchéri le prix du vin et entamé les capacités d'achats de nombreux consommateurs. Après une forte progression de 15 % en 2021, les exportations mondiales en valeur continuent de battre des records avec 37,9 milliards d'euros exportés en 2022 (+ 9 %). Cette croissance est principalement tirée par les bonnes performances des vins effervescents, qui sont les seuls à progresser en volume et qui connaissent la progression la plus importante en valeur (+ 18 % vs 2021). Les autres types de vins connaissent des baisses marquées en volume (de - 4 % pour les vins en bouteille à - 7 % pour le gros vrac). Au global, ce sont 107,0 millions d'hectolitres qui ont été échangés en 2022 contre 112,3 millions d'hectolitres, soit une baisse de près de 5 %.

Parts de marché volume dans les exportations mondiales de vin entre 2000 et 2022



Source : OIV et données douanes d'après Trade Data Monitor

** Allemagne, Espagne, Italie, Portugal

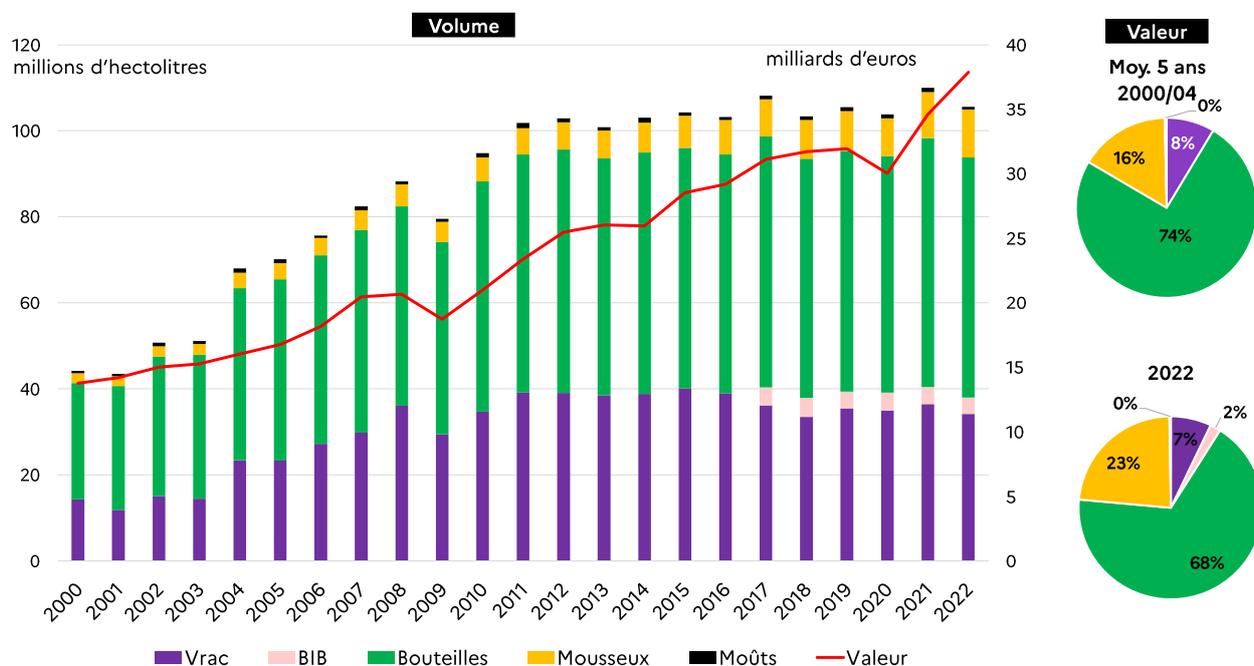
***Afrique du Sud, Argentine, Australie, Chili, États-Unis, Nouvelle-Zélande

La part de marché de la France en volume dans les exportations mondiales reste relativement stable depuis 2010, même si cette dernière baisse d'un point sur les années 2020 et 2021. En 2022, les parts de marchés sont globalement stables par rapport à l'année précédente, avec la catégorie Autres Pays qui tend toujours à augmenter ses parts en volume à l'export. Même si les principaux concurrents de la France au sein de l'UE gardent une part stable en volume, les pays connaissent des évolutions différentes. En effet, si les volumes exportés italiens se sont stabilisés en 2022 grâce au maintien des performances pour l'ensemble des catégories de vin, les volumes de vins exportés par l'Espagne sont eux en forte baisse, notamment à cause des vins en gros vrac (> 10 L) dont les exportations vers ses 4 principaux marchés clients diminuent (France, Allemagne, Portugal et Italie).

Les exportations des pays du « Nouveau Monde » sont stables en PDM par rapport à 2021. Parmi ces pays, seuls l'Australie et la Nouvelle-Zélande connaissent une croissance en volume à l'export, de respectivement + 1,3 % et + 3,8 %. L'Australie, fortement impactée par les tensions géopolitiques avec la Chine, a réussi en 2022 à trouver de nouveaux débouchés à l'export, alors que la Nouvelle-Zélande a profité d'excellentes conditions de production pour exporter des volumes record dans toutes les catégories de vin. Le Chili, principal exportateur en volume des

pays du « Nouveau monde », recule de 4 % en volume malgré une appréciation de 9,3 % de ses exportations en valeur. Les États-Unis voient également leur PDM, principalement à cause d'une récolte en baisse et des volumes de vins en vrac particulièrement faible en 2022 (- 22 % vs 2021).

Évolution des exportations mondiales de vins en volume et en valeur entre 2000 et 2022 par catégories



Source : OIV et données douanes d'après Trade Data Monitor

* Données vrac tranquille entre 2 et 10 litres disponibles depuis 2017 (notamment les Bag-In-Box)

Le poids des vins en vrac dans les échanges mondiaux a cru depuis le début des années 2000 et jusqu'en 2011. Depuis 2013, il est stable à environ 30 % des volumes. Il existe cependant une forte diversité des fournisseurs du marché mondial des vins en vrac, qui est liée aux disponibilités et donc aux niveaux de production des pays qui sont positionnés sur ce segment.

Les vins tranquilles en bouteilles sont toujours majoritaires dans les échanges que ce soit en volume ou en valeur. Mais la part qu'ils représentent est passée de 60 % au début des années 2000, à 53 % en 2022, un chiffre légèrement supérieur à celui de 2020. Les vins mousseux en bouteille apparaissent comme le segment le plus dynamique à l'export, avec une forte croissance en volume comme en valeur ces dernières années, malgré la crise sanitaire. En effet, la crise de la Covid-19 a fortement impacté les vins effervescents, mais ces derniers surperforment en 2022 après une année 2021 de rattrapage. Ainsi sur l'année 2022, si le Cava (2,9 €/l) et le Prosecco (4,3 €/l) ont vu leurs exportations augmenter en valeur par rapport à 2020 de respectivement 20 % et de 5 % en valeur, le Champagne continue de progresser en valeur (+ 20 %) malgré des prix largement supérieurs (30,4 €/L). En volume, les exportations de Cava et de Prosecco progressent de respectivement + 2 % et + 4 % quand le Champagne affiche + 9 %.

> Focus sur les principaux exportateurs de vins

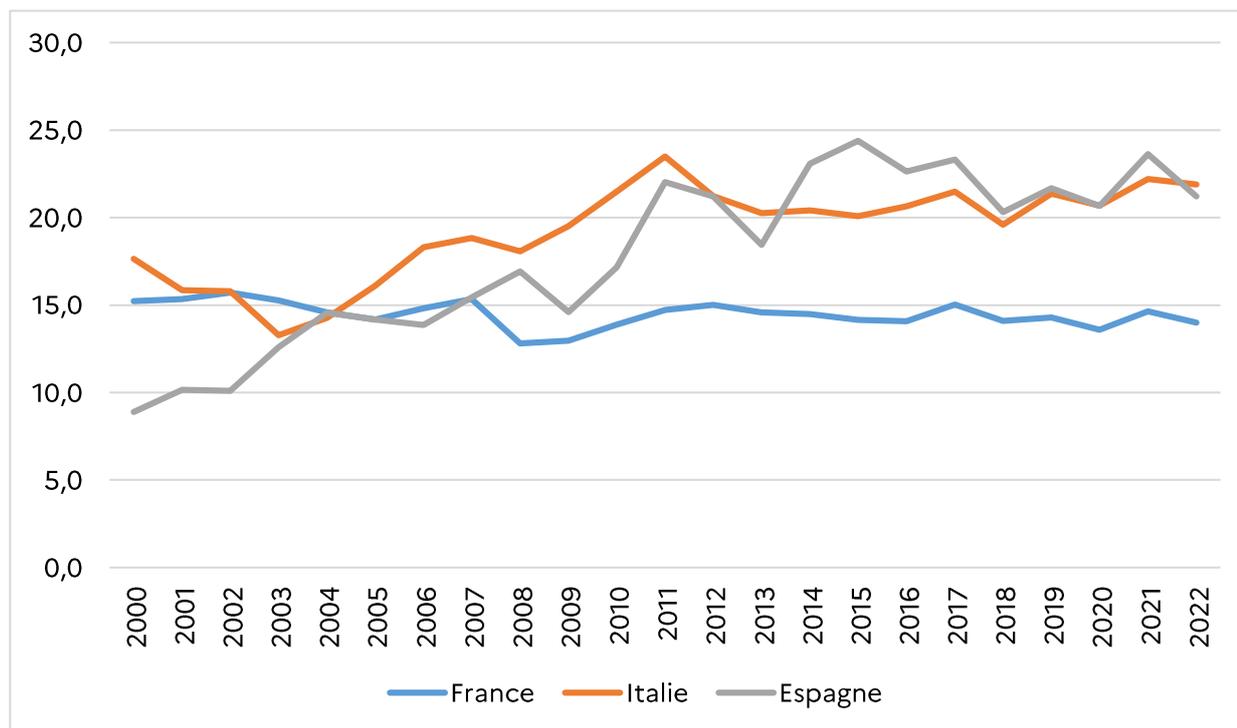
Les exportations françaises de vins sont restées globalement stables en volume depuis le début des années 2000, si l'on exclut les années 2008 et 2009 où elles ont chuté du fait du contexte de crise économique mondiale. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'effet de la crise économique de 2008 a également été marqué pour les volumes espagnols exportés, mais peu pour les exportations italiennes. Globalement, au moment de la crise de 2008, les exportations françaises ont été plus pénalisées que celles de ses principaux concurrents.

La France (14,0 millions d'hectolitres), l'Italie (21,9 millions d'hectolitres) et l'Espagne (21,2 millions d'hectolitres) dominent le commerce mondial du vin, en générant plus de la moitié des exportations (environ 53 %). En 2020 et 2021, les exportations de ces trois pays suivent la même trajectoire : après une baisse en volume et en valeur plus ou moins marquée en 2020, les trois pays connaissent une forte croissance notamment en valeur en 2021. Néanmoins, la situation est plus contrastée en 2022 : les trois pays connaissent une baisse de leurs exportations en volume mais dans des proportions différentes. Si les volumes expédiés par l'Italie ne reculent que de 1 % par rapport à 2021, le repli est plus important pour la France (- 5 %) mais surtout pour l'Espagne (- 10 %).

En valeur, la forte augmentation des exportations françaises (+ 11 %) est suivie de près par les exportations italiennes (+ 10 %) alors que les exportations espagnoles connaissent une croissance plus modérée (+ 3 %). Dans un contexte inflationniste, ce sont les exportations françaises de vins, plus valorisées que les exportations espagnoles et italiennes, qui ont connu la croissance en valeur la plus forte. Le prix moyen à l'export est ainsi de 1,4 €/l pour l'Espagne, de 3,6 €/l pour l'Italie et de 8,8 €/l pour la France. Cela met notamment en évidence la différence de structuration des exportations dans ces trois pays : la part du vin en vrac (segment moins valorisé) pèse pour environ 57 % des volumes exportés par l'Espagne, contre environ 19 % pour l'Italie et pour seulement 11 % par la France.

Évolution des exportations italiennes, espagnoles et françaises de vins en volume entre 2000 et 2022

En millions d'hectolitres



Source : Données douanes d'après Trade Data Monitor et OIV

Les exportations françaises représentent un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros en 2022, soit son plus haut historique. Après le rattrapage très important vis-à-vis de la crise sanitaire et dans un contexte inflationniste, la France conserve sa place de premier marché d'exportation de vins en termes de valeur dégagée, loin devant ses 2 autres principaux concurrents européens. Les exportations de Champagne (+ 20 % en valeur à 30,4 €/L, + 9 % en volume vs 2021) ainsi que les exportations de vins tranquille embouteillés (+ 7 % en valeur à 7,3 €/l; - 2 % en volume vs 2021) sont les principaux moteurs des exportations françaises en 2022.

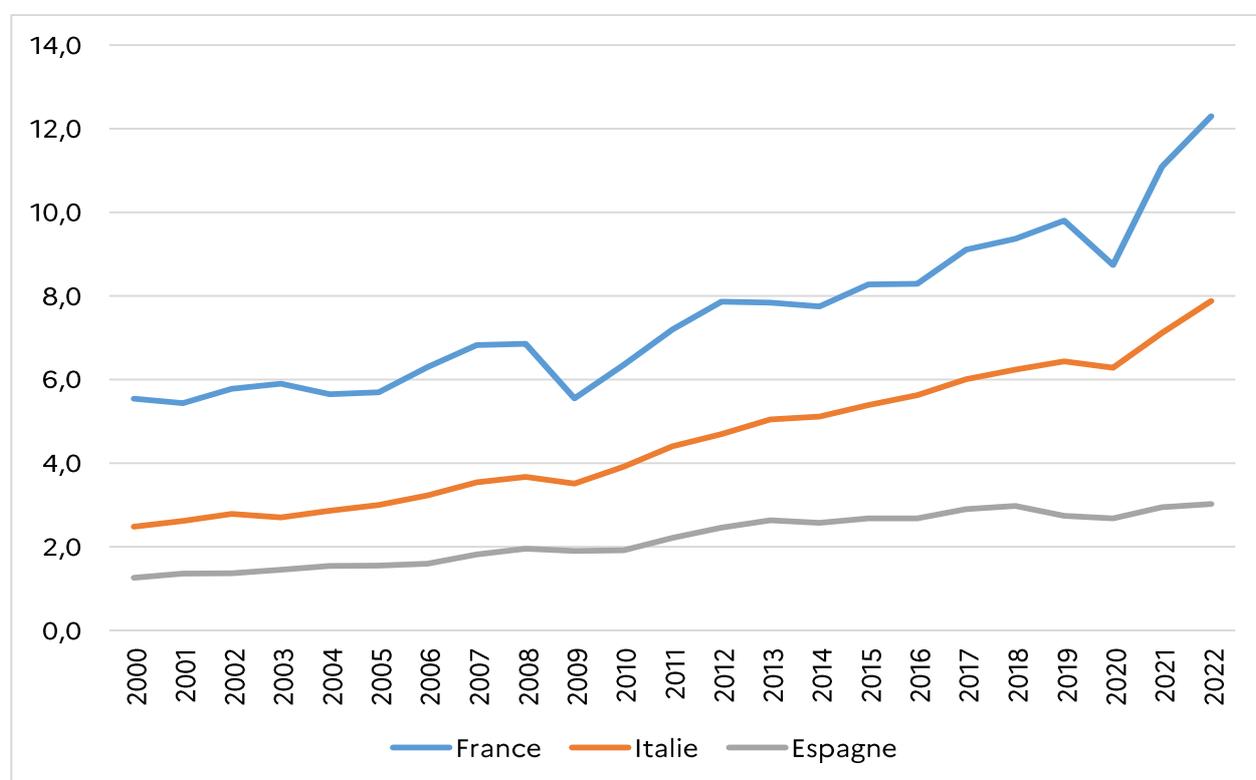
Les exportations italiennes représentent un chiffre d'affaire de 7,9 Mds d'euros en 2022, en progression de 10 % par rapport à 2021. Les exportations italiennes progressent cependant moins que les exportations françaises. Comme pour les exportations françaises, ce sont principalement les vins mousseux qui tirent les volumes à la hausse (+ 19 % en valeur par rapport à 2021). Les exportations de Prosecco sont dynamiques en 2022 avec une croissance de 4 % en volume et 20 % en valeur, bien que la croissance en volume soit plus modérée que lors des années précédentes. À l'inverse, ce sont les vins en bouteille qui tirent les exportations italiennes à la baisse en volume (- 3 % vs 2021). Les vins en vrac, et tout particulièrement le petit vrac (> 2L mais < 10L, essentiellement des Bag-in-Box), baissent également en volume par rapport à 2021. Le petit vrac baisse ainsi de 2 % en volume mais continuent de s'apprécier de 7 % en valeur par rapport à 2021. Globalement, les exportations italiennes sont pénalisées par leurs moins bonnes performances à destination des États-Unis avec une baisse de 7 % des volumes exportés, même si la valeur progresse fortement (+ 8 %).

Enfin, l'Espagne (21,2 millions d'hectolitres) observe également une augmentation de sa valeur exportée mais de manière plus modérée que celle de la France (+ 3 % vs 2021). Même si le prix moyen de ses exportations augmente nettement (+ 14 %), ce dernier reste faible à 1,3 €/L. Cette faible valorisation s'explique par la nature des vins exportés : en 2022, les parts de marché du

gros vrac (> 10 L), vins faiblement valorisés, sont restées stables et représentent plus de la moitié des exportations en volume espagnoles. De plus, les exportations de vins en bouteille perdent également des volumes importants (- 10 %) alors que les vins effervescents, l'autre catégorie la mieux valorisée, bien qu'en progression par rapport à 2021 (+ 2 %), ne représente pas des volumes suffisants pour faire fortement progresser les exportations en valeur. Enfin, les sept premiers principaux pays clients de l'Espagne en volume sont en repli. Seuls l'Allemagne et la France ne connaissent pas de replis à deux chiffres en volume. À l'inverse, en valeur, les exportations espagnoles sont particulièrement pénalisées par le marché britannique, avec une baisse de 15 % par rapport à 2021, représentant une perte de plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaire.

Évolution des exportations italiennes, espagnoles et françaises de vins en valeur entre 2000 et 2022

En milliards d'euros



Source : Données douanes d'après Trade Data Monitor

Les importations françaises de vins

> L'évolution des importations françaises de vins

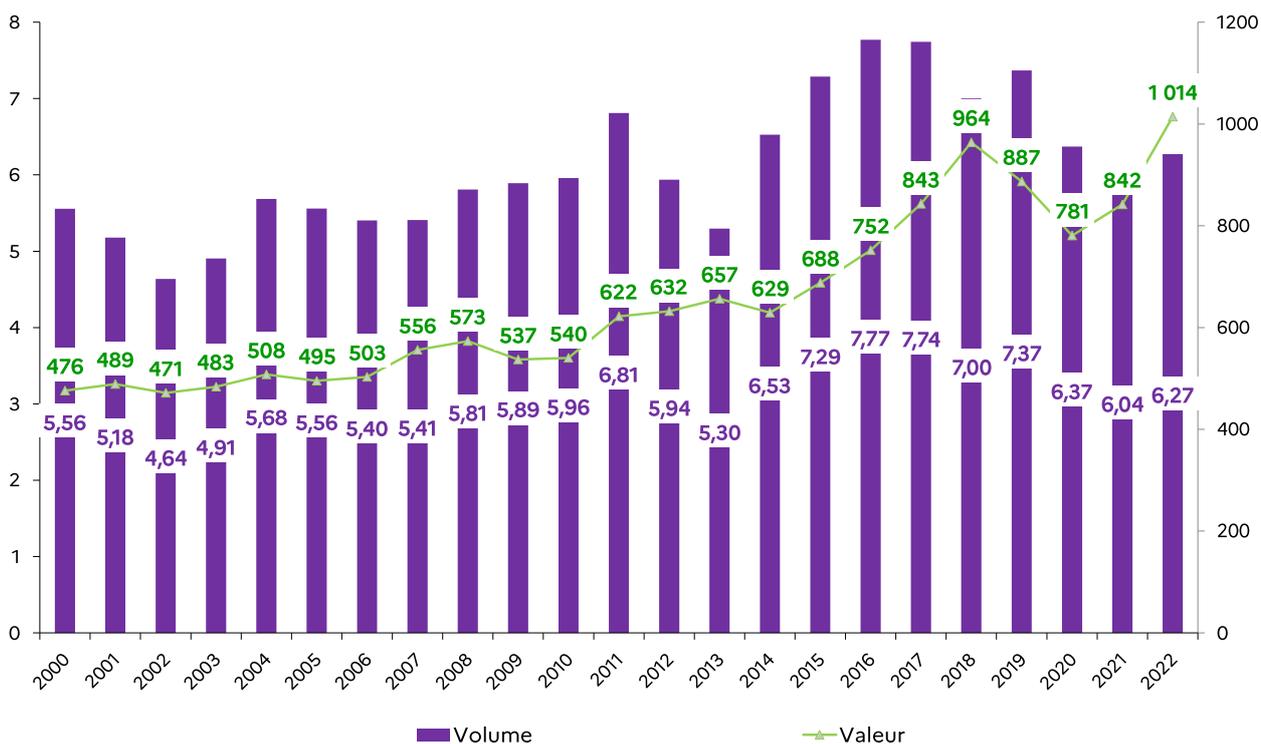
En volume, les importations françaises de vin progressent après plusieurs années de repli. Cette progression peut s'expliquer de plusieurs manières : la reprise post-Covid, un possible dynamisme des réexportations de vins ou encore une consommation en hausse notamment de vins effervescents étrangers. Ainsi, les vins en gros vrac progressent nettement, portés notamment par la forte hausse des importations en provenance du Chili et d'Afrique du Sud qui retrouvent des volumes similaires à la période pré-Covid. Les vins effervescents étrangers sont dynamiques grâce à une demande nationale importante sur le Prosecco mais aussi le Cava.

La valeur importée continue de progresser assez fortement, soutenue par l'inflation lors de cette année 2022. En effet, pour l'ensemble des vins, la valeur importée augmente de 20 % par rapport à 2021 à 1,0 Mds €, soit son plus haut niveau jamais enregistré. En plus de la reprise en volume des importations de gros vrac qui s'apprécie nettement (+ 31 %), la valeur importée est dynamisée par la demande des vins effervescents.

Évolution des importations françaises de vins entre 2000 et 2022

En millions d'hectolitres

En millions d'euros



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

> Les importations françaises de vins par catégorie

Dans la nomenclature douanière mondiale, on distingue les vins tranquilles en bouteille, en vrac, les vins mousseux en bouteille et les moûts. Le poids de ces quatre groupes dans les importations françaises est exposé dans les graphiques suivants pour l'année 2022.

Les importations françaises de vins sont avant tout constituées de vins en vrac (76 %), soit 4,7 millions d'hl, en augmentation entre 2021 et 2022 (+ 1 point de PDM).

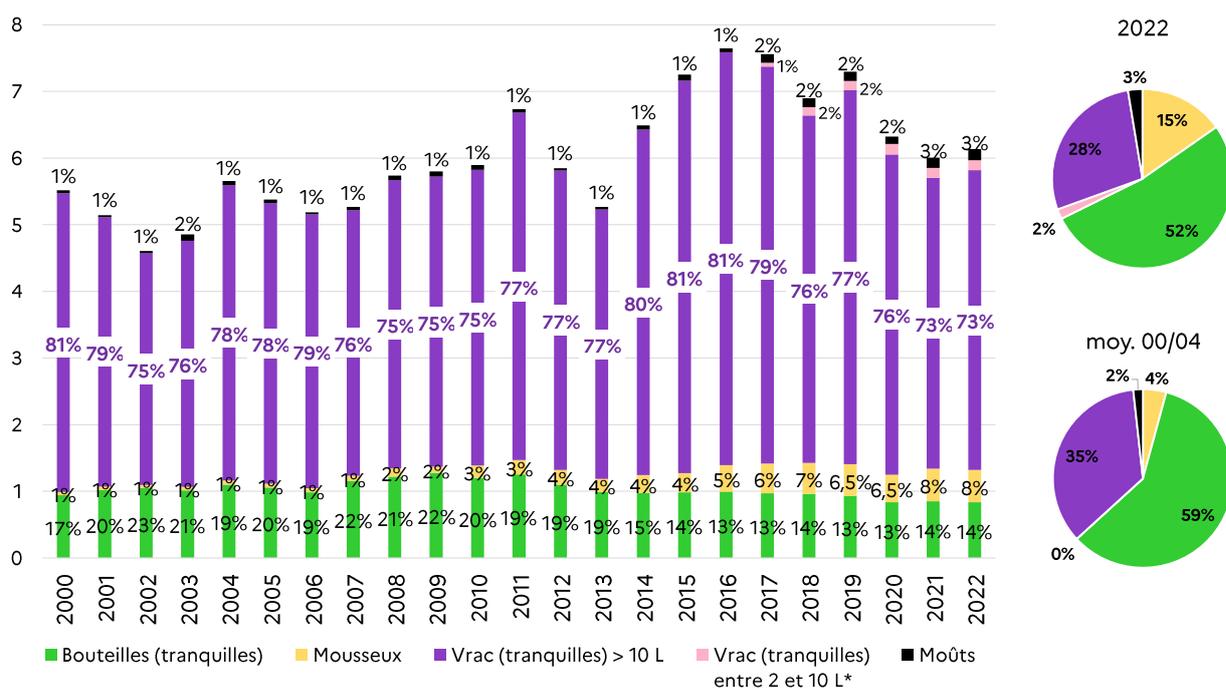
Le manque de disponibilités en vins d'entrée de gamme français est en partie à l'origine de ce phénomène. La France a en effet des difficultés à satisfaire la demande en vins à bas prix, à la fois sur son propre marché mais aussi sur ses marchés d'exportation (volumes importants de vins étrangers réexportés par la France). Ainsi, la majeure partie des volumes importés correspond à des vins en vrac sans indication géographique (SIG) et sans mention de cépage. Sur l'ensemble des importations françaises, ces derniers représentent 58 % des volumes et 18 % des valeurs. Les importations françaises de vins en vrac évoluent cependant conjoncturellement en fonction des disponibilités des fournisseurs. La crise sanitaire a notamment eu un impact sur les importations de ces vins et ce dès le mois de mars 2020 et la mise en place des mesures de confinement dans la plupart des pays. Cette tendance, qui s'était poursuivie en 2021, semble s'être arrêtée au regard du regain des importations de vrac en 2022.

Ainsi en 2022, la France se positionne de nouveau comme le quatrième plus grand pays importateur mondial de vins en volume (1^{er} États-Unis, 2^e Allemagne, 3^e Royaume-Uni) et le quatrième pays importateur de vins en vrac. La France demeure ainsi derrière le Royaume-Uni, alors que l'Allemagne maintient largement sa position de premier importateur de vin en vrac en volume. Les importations allemandes sont majoritairement constituées de vins en vrac (qui constituent 54 % de ses imports en volume). En 2022, les États-Unis sont le deuxième importateur mondial de vins en vrac en volume, juste devant le Royaume-Uni.

Depuis 2000, la part du vrac dans les importations françaises est toujours restée très élevée, entre 73 % et 81 % en volume et entre 30 % et 41 % en valeur.

Poids des cinq groupes de produits identifiables dans la nomenclature douanière mondiale dans les importations françaises de vins entre 2000 et 2022

En millions d'hectolitres



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

* Données vrac tranquille entre 2 et 10 L disponibles depuis 2017 (notamment BIB)

La part des vins tranquilles en bouteilles dans les volumes de vins importés s'élève à 14 % en 2022, un poids stable par rapport à l'année 2021 mais en croissance d'un 1 point de PDM par rapport à 2020. Du fait d'une plus forte valorisation, les vins en bouteilles importés représentent une part bien plus importante en valeur (59 %). De plus en 2022, le prix moyen des vins en bouteilles importés augmente fortement (+ 17 % vs 2021) à 5,9 €/litre (contre 5,0 €/litre en 2021 et 4,3 €/litre en 2020).

Les vins mousseux ne représentent que 8 % des volumes importés par la France mais ils sont globalement en croissance avec une accélération depuis 2013 : les importations sont passées de 1 % de PDM dans les importations en volume en 2000 à 8 % en 2022. La catégorie des vins pétillants connaît une croissance très importante entre 2021 et 2022 (+ 5 % en volume). L'Italie et l'Espagne sont les principales provenances des importations françaises de vins mousseux, avec 88 % des volumes pour l'ensemble de cette catégorie en 2022, en nette augmentation. Ces dernières sont soutenues par la croissance des importations de Prosecco en volume qui se sont fortement développées sous l'effet d'une forte demande sur le marché national (+ 28 % vs 2021 et + 68 % vs 2020), avec un prix en hausse (+ 14 % vs 2021 à 3,5 €/l). Néanmoins, la part de marché volume de l'Italie est en légère baisse à 66 % en volume alors que la PDM en valeur se stabilise à 59 %. En revanche dans le même temps, la part de marché de l'Espagne dans les importations françaises de vins mousseux remonte de 2 points en volume à 22 % de parts de marché et de 14 % à 15 % en valeur. Le Cava, principal vin mousseux espagnol importé par la France, progresse fortement en 2022 avec une croissance de 16 % en volume et de 23 % en valeur par rapport à 2021.

Les moûts occupent une part très faible des importations que ce soit en volume ou en valeur (3 % de part de marché volume et 2 % en valeur).

À un niveau plus détaillé, il est possible d'identifier différentes catégories au sein de ces groupes. À noter que dans l'ensemble « vins effervescents », on retrouve les vins mousseux mais pas les vins pétillants (pression dans la bouteille < 3 bars). Ces derniers sont inclus aux vins tranquilles dans la nomenclature douanière européenne qu'utilise la douane française.

Répartition des importations françaises de vin en volume et en valeur en 2022

Part de marché (%)	Volume			Valeur		
	Vrac	Bouteilles	Total	Vrac	Bouteilles	Total
Vins effervescents	0	8	8	1	15	15
Vins tranquilles > 15°	1	3	4	1	8	9
Vins tranquilles < 15°	- AOP	2	3	1	14	15
	- IGP	1	1	1	4	5
	- SIG	72	6	77	27	26
Moûts	3	/	3	10	/	3

Source : Douanes françaises

/: Non pertinent

Les vins sans indication géographique (SIG) constituent l'essentiel des importations de vins en vrac, en volume comme en valeur. Ils sont également bien représentés dans les volumes importés en bouteille. Tous les vins tranquilles importés en provenance des Pays tiers (hors UE) sont aussi classés dans cette catégorie, le système de reconnaissance des indications géographiques n'étant valable que pour les vins produits en Europe. Ils représentent 6 % des

volumes et 26 % des valeurs. Le prix moyen de ces vins importés, notamment en bouteilles (13,7 €/l) est le plus élevé de l'ensemble des importations françaises, notamment en ce qui concerne les importations de vins en provenance des États-Unis avec une appellation.

Les vins tranquilles à appellation d'origine représentent 5 % des importations françaises de vins en bouteille en volume et 15 % en valeur. Les vins à IGP en bouteilles sont quant à eux moins présents en volume (1 %) et pèsent peu en valeur (5 %).

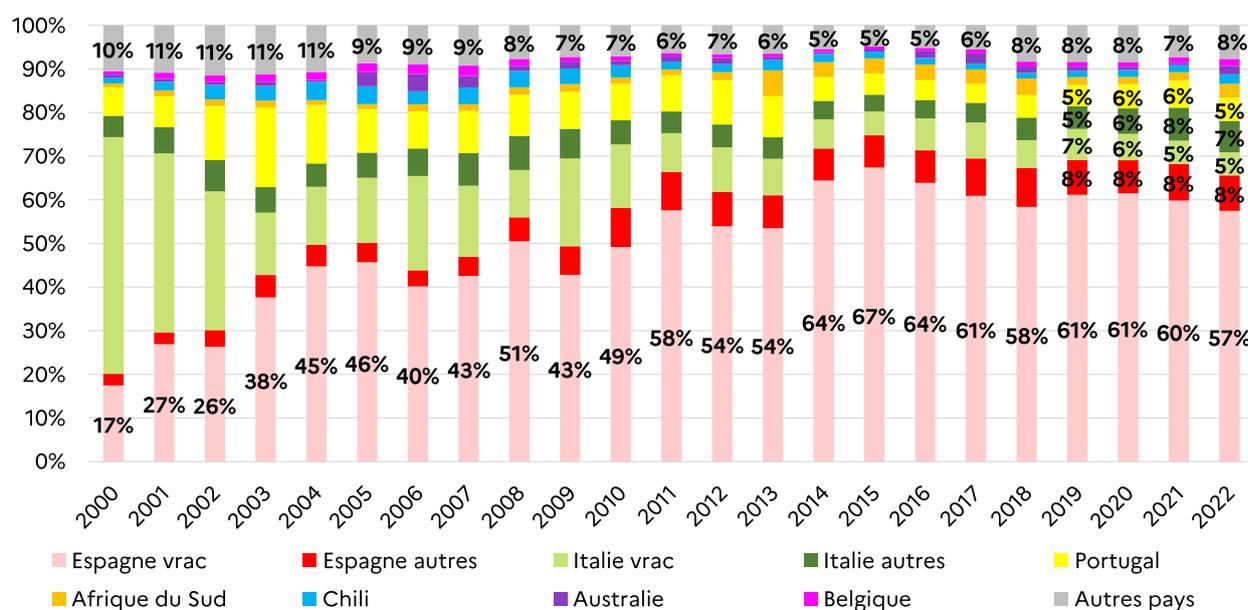
Parmi les vins tranquilles > 15°, on retrouve notamment les vins importés du Portugal (Porto essentiellement à 73 % des volumes), qui sont très bien valorisés et essentiellement embouteillés. Le Portugal est, grâce à ces vins, le second fournisseur de la France en volume et le troisième en valeur (derrière l'Italie et les États-Unis) en ce qui concerne l'ensemble des vins tranquilles en bouteilles.

> Les importations françaises de vins par provenance

En volume, l'évolution des parts de marché des principaux pays fournisseurs du marché français montre la place prépondérante que conserve l'Espagne dans les importations françaises de vins, avec une part de marché de 65 % en volume. Toutefois, en comparaison à la moyenne 5 ans, la part des vins espagnol en vrac et des autres vins a tendance à baisser nettement, malgré une relative stabilité par rapport à 2021. Néanmoins, bien que la plupart des vins importés sont du vrac faiblement valorisés, ces derniers n'échappent pas à l'envolée des prix liée à l'inflation sur l'année 2022. Ainsi, le gros vrac espagnol s'apprécie de 27 % à 0,42 €/L.

Les volumes importés depuis l'Espagne restent majoritairement des vins en vrac, en particulier les vins SIG sans mention de cépage : ces derniers représentent 72 % de part de marché au regard des autres origines.

Évolution des importations françaises de vins par pays fournisseur en parts de marché volume



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

L'Espagne domine presque l'ensemble des catégories importées et semble donc laisser peu de place à la concurrence des autres pays fournisseurs. Certains pays tiers sont pourtant très

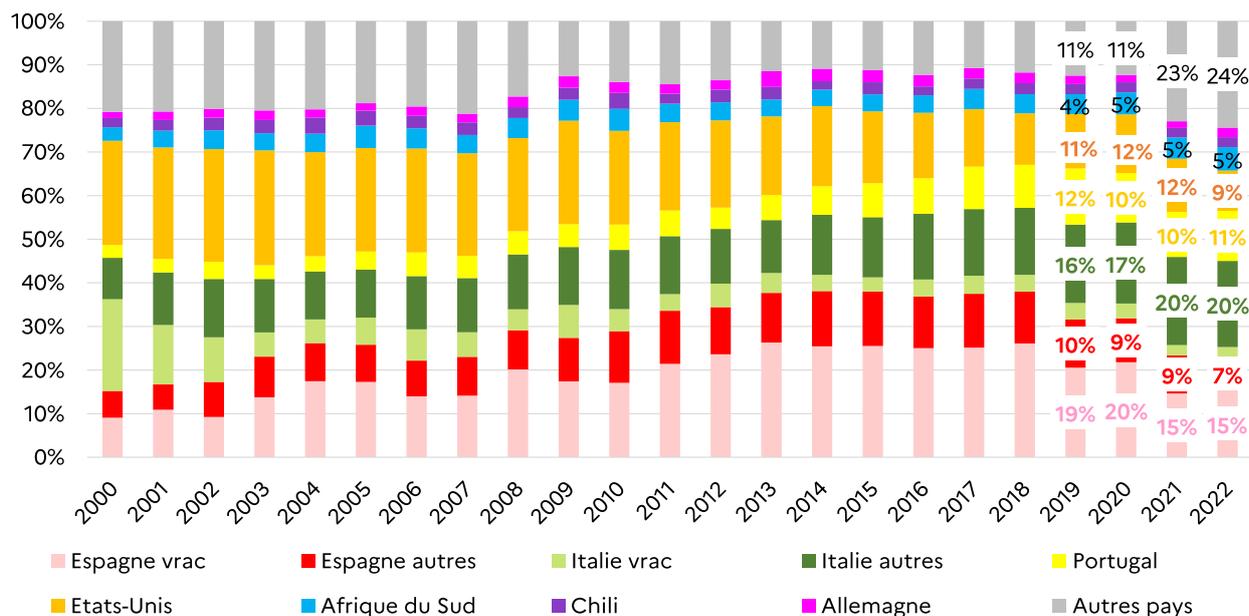
présents sur le marché du vin en vrac mais leurs exportations à destination du marché français ne peuvent se faire que lorsque leur offre est compétitive, ce qui avait été le cas entre 2005 et 2007 pour le Chili et l'Australie, en 2013 et en 2018 pour l'Afrique du Sud et également en 2018 pour le Chili. Durant ces années, on avait pu observer une certaine diversification des importations mais aussi, une diminution des quantités importées. En 2022, les deux principaux pays tiers fournisseurs, l'Afrique du Sud et le Chili, augmentent fortement leurs volumes en vrac à destination du marché français, renouant avec des volumes équivalents à ceux de la période pré-Covid.

La part de marché en valeur de l'Italie est relativement stable ces dernières années, en baisse d'un point par rapport à 2021. Par rapport à 2000, l'Italie a perdu des parts de marché sur le vrac et en a gagné sur les vins embouteillés (31 % de PDM en 2022 contre 26 % en 2000), en particulier grâce aux vins effervescents. En effet, si l'Italie régresse nettement en parts de marchés concernant les vins tranquilles embouteillés (19 % des importations en 2022 contre 25 % en 2000) à cause d'un fort repli de cette catégorie en 2022, les vins effervescents ont gagné de nombreuses parts de marché dans une catégorie en forte expansion en volume (67 % de PDM en 2022 contre 48 % en 2000).

La part de marché en volume du Portugal est quant à elle orientée à la baisse depuis 2000. En effet, la part de marché des importations de vin portugais redescend à 5 % en volume après avoir atteint les 6 % en 2021. En 2000, le Portugal représentait 7 % des volumes importés. Ces pertes de parts de marchés sont justifiées par les mauvaises performances des vins portugais en 2022, avec des volumes en chute de 10 %, avec des pertes particulièrement élevés pour les vins en vrac. Depuis 2005, le Portugal exporte majoritairement des vins en bouteille bien valorisés, ce qui est la raison de sa part de marché élevée en valeur au global : 9 % en valeur contre 5 % en volume pour 2022.

Les importations en provenance des pays tiers non mentionnés dans les graphiques (hors Afrique du Sud, Chili et Australie) et des autres pays de l'Union européenne (hors Espagne, Italie, Portugal, Allemagne et Belgique) représentent environ 8 % en volume. Bien que les volumes soient relativement faibles au regard du nombre de pays, ces importations sont cependant bien valorisées. Il existe tout de même d'importantes différences entre des fournisseurs tels que les pays du Maghreb ou d'Europe centrale, où les vins sont à des prix bas, et des provenances plus atypiques où, à l'inverse, les vins se présentent à des prix élevés.

Évolution des importations françaises de vins par pays fournisseur en parts de marché valeur



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

Parmi les importations en valeur, le poids de l'Espagne est beaucoup plus modéré qu'en volume, avec 22 % de part de marché, en raison du segment importé (vins SIG en vrac d'entrée de gamme).

Excepté en 2020, où l'on observe un léger ralentissement, les États-Unis sont globalement de plus en plus présents dans les importations françaises de vins en valeur. Le prix moyen des vins américains importés est très élevé, à 14,4 €/L, et a même tendance à croître. En effet en 2022, les volumes importés ne représentent que 1 % des parts de marché volume contre 11 % de la valeur. En 2022, la valeur importée depuis les États-Unis augmente ainsi de 59 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années hors Covid-19 (2015-2019).

Les exportations françaises de vins³

> L'évolution des exportations françaises de vins

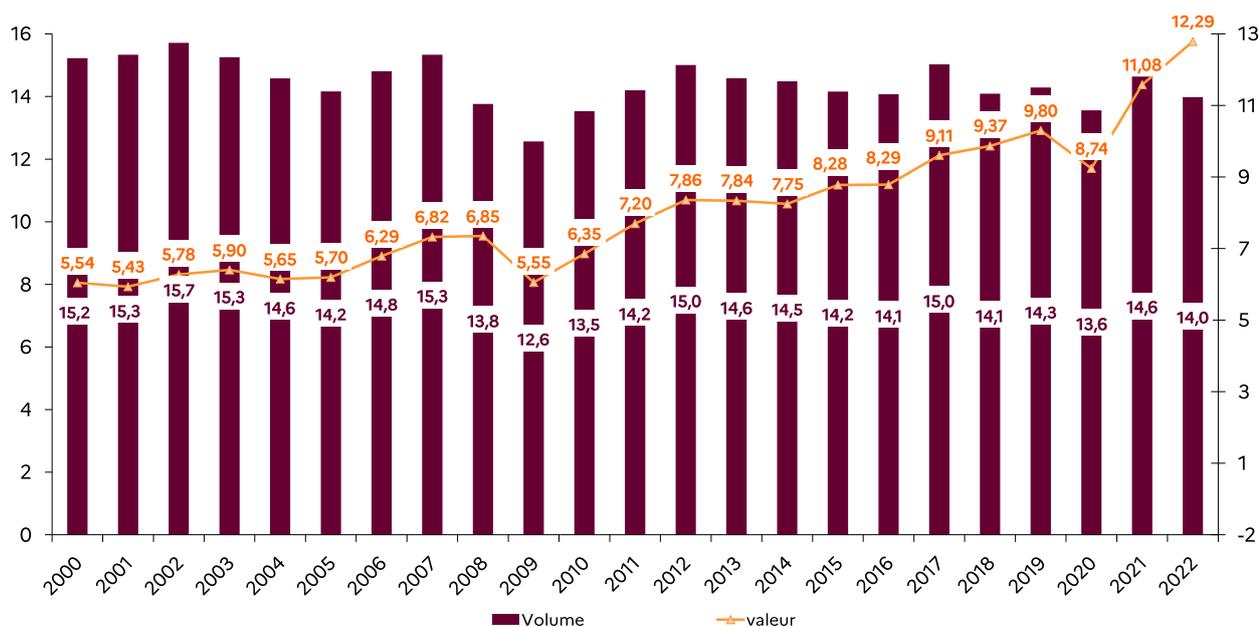
L'année 2022 est marquée par une forte augmentation de la valeur des exportations françaises de vins (+ 11 % vs 2021), dans un contexte global d'inflation mondiale. Le prix moyen affiche un regain de 16 % à 8,8 €/l. Cela constitue un gain de chiffre d'affaire de 1,2 milliards d'euros par rapport à 2021. Néanmoins, si ces excellents chiffres sont à mettre en partie en relation avec le contexte inflationniste, les exportations françaises ont souffert de cette même inflation en matière de volumes à cause de nombreux marchés en repli. Ainsi, les volumes exportés reculent nettement (- 4 % par rapport à 2021). Les principaux marchés clients de la France sont en nette baisse comme l'Allemagne ou encore le Royaume-Uni, durement touchés par l'inflation et dont les consommateurs ont réduit leurs achats au cours de cette année.

En 2022, les exportations françaises de vins ont représenté 14,0 millions d'hectolitres (- 4 % vs 2021) pour un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros.

Évolution des exportations françaises de vins

En millions d'hectolitres

En milliards d'euros



Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

Malgré la baisse marquée des volumes exportés, la valeur atteint son plus haut niveau jamais enregistré.

> Les exportations françaises de vins par catégorie

En 2022, seuls les vins effervescents sont en croissance en volume, alors que pour la valeur seuls les vins en gros vrac connaissent un repli par rapport à 2021.

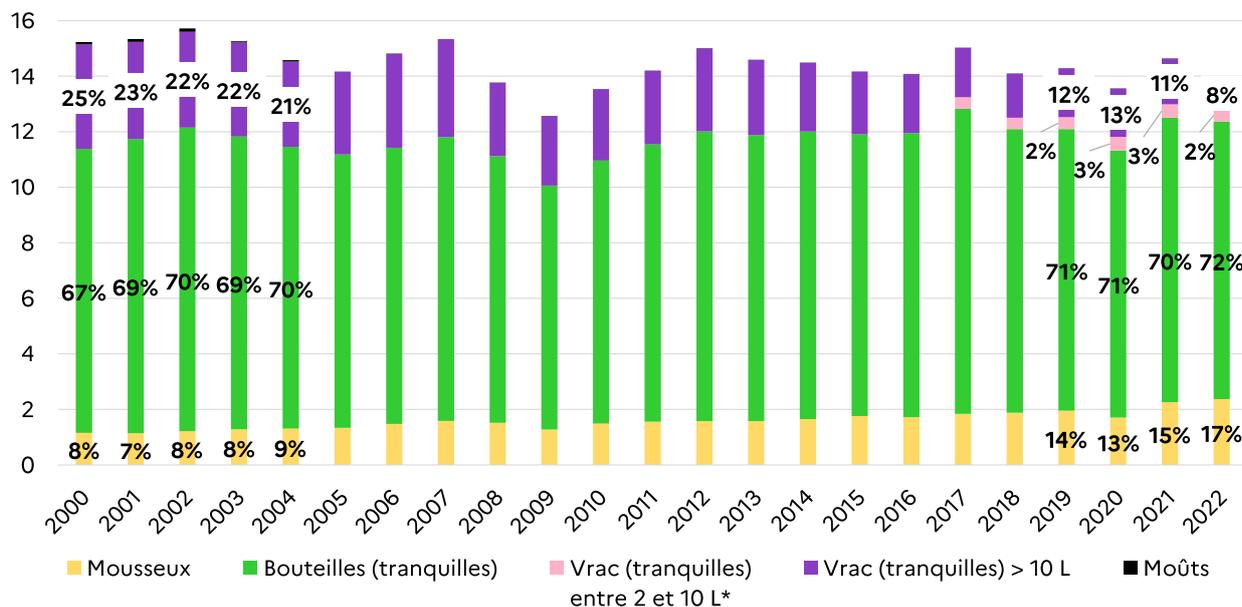
1 Les données d'exportations présentées dans l'ensemble du document comprennent également les vins réexportés par la France et non produits uniquement sur le territoire national. Par conséquent, ces données peuvent différer d'autres rapports.

Les exportations françaises de vins sont constituées à 72 % de vins tranquilles en bouteilles, une part de marché en volume en augmentation de deux points par rapport à 2022. Les vins en bouteille bénéficient toujours en partie du rattrapage vis-à-vis du marché américain suite à la suspension des taxes Trump. Les exportations françaises de vins en vrac sont en recul depuis 2002, à l'exception de certaines années qui succédaient à de bonnes récoltes. Il apparaît donc que les segments les plus valorisés semblent aujourd'hui privilégiés (vins en bouteille et vins effervescents), au détriment de segments dont l'export repose sur d'importants volumes, et plus particulièrement lorsque les disponibilités sont faibles. C'est le cas de l'année 2019, qui succédait à la très bonne récolte de 2018.

Or, en 2022, on observe une baisse de 3 points de la part de marché des exportations de vins en vrac par rapport à 2021. Cette baisse est notamment due aux marchés allemand et américain. Pour le marché américain, les exportations de vins en vrac avaient été dynamisées par les taxes Trump, ces dernières ne s'appliquant qu'aux vins en bouteille. Pour le marché allemand, la part de marché des exportations françaises de vins en gros vrac baisse de manière très importante (-34 % en volume par rapport à 2021). Si les vins en gros vrac représentaient 38 % des parts de marchés volume pour les exportations françaises de vin à destination de l'Allemagne, ils ne représentent plus que 24 %. L'une des raisons de cette baisse importante pourrait être le recul de la consommation de vin en Allemagne du fait de l'inflation.

Poids des quatre groupes de produits identifiables dans la nomenclature douanière mondiale dans les exportations françaises de vins entre 2000 et 2022

En millions d'hectolitres



Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

* Données vrac tranquille entre 2 et 10 L disponibles depuis 2017 (notamment BIB)

Pour les vins effervescents, dans un contexte de hausse de la demande mondiale, les exportations françaises se sont fortement développées depuis 2000, que ce soit le Champagne ou les autres catégories de vins effervescents. Leur part dans les exportations françaises passe ainsi de 8 % à 17 % en volume entre 2000 et 2022 et de 30 % à 34 % en valeur. La demande mondiale pour les vins effervescents a connu une forte accélération ces dernières années, notamment depuis la crise du Covid-19 et tout particulièrement en provenance des États-Unis.

Répartition des exportations françaises de vin en volume et en valeur en 2022

		Volume (en %)			Valeur (en %)		
		Vrac	Bouteilles	Total	Vrac	Bouteilles	Total
Vins effervescents	Champagne	0	10	10	0	34	34
	Autres	0	7	7	0	4	4
Vins tranquilles > 15°		0	1	1	0	0	0
Vins tranquilles < 15°	AOP	2	35	37	1	46	47
	IGP	4	19	24	1	7	8
	Vins De France	4	8	11	1	3	3
	Autres SIG	2	8	10	1	4	5
Moûts		0	/	0	0	0	0

Source : Douanes françaises

/ : Non pertinent ou volume et valeur négligeable

Les moûts constituant une part négligeable des exports français de vins, ils apparaissent à 0 % dans le tableau précédent.

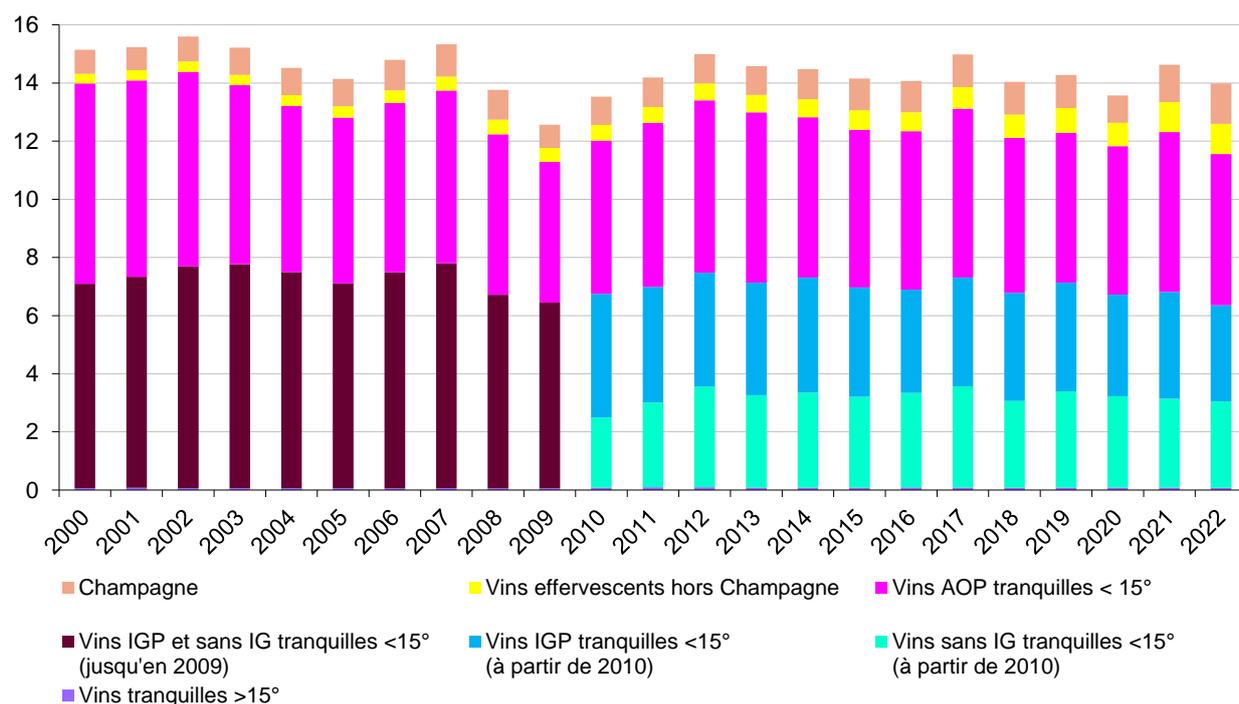
Les vins effervescents constituent une part importante des exportations françaises. Le Champagne représente au total 34 % de la valeur dégagée par l'ensemble des exportations françaises de vins, une part de marché en augmentation notamment grâce aux conditions favorables pour ces vins en 2022. Les vins tranquilles AOP < 15°, l'autre principale catégorie fortement contributrice à la valeur des exportations françaises, a tendance à baisser en parts de marchés valeur (47 % contre 49 % en 2021), principalement à cause des pertes sur des marchés d'importance qui ont freiné le maintien des PDM volume mais aussi par les bonnes performances des vins effervescents. La valeur exportée des vins AOP est cependant en augmentation de 6 %. Ils constituent d'ailleurs la majeure partie des exports français de vins, en volume comme en valeur, avec un poids particulièrement marqué dans les exportations en bouteille.

Les vins à IGP et les Vins De France (SIG) sont les catégories les plus importantes en volume concernant les exportations de vins en vrac. La distinction est faite dans le tableau entre les vins sans indication géographique produits en France (Vins De France) et les autres (produits en UE ou dans un pays tiers). En 2022, les exportations des autres vins SIG en volume ont progressé de 23 %.

L'évolution des exportations depuis 2000 montre une certaine stabilité de la structure des exportations. Au début des années 2000, les vins AOP tranquilles < 15° constituaient une part plus importante des exportations françaises : cette part s'est érodée au profit d'autres catégories tels que les vins effervescents.

Exportations françaises de vins par catégorie en volume⁴

En millions d'hectolitres



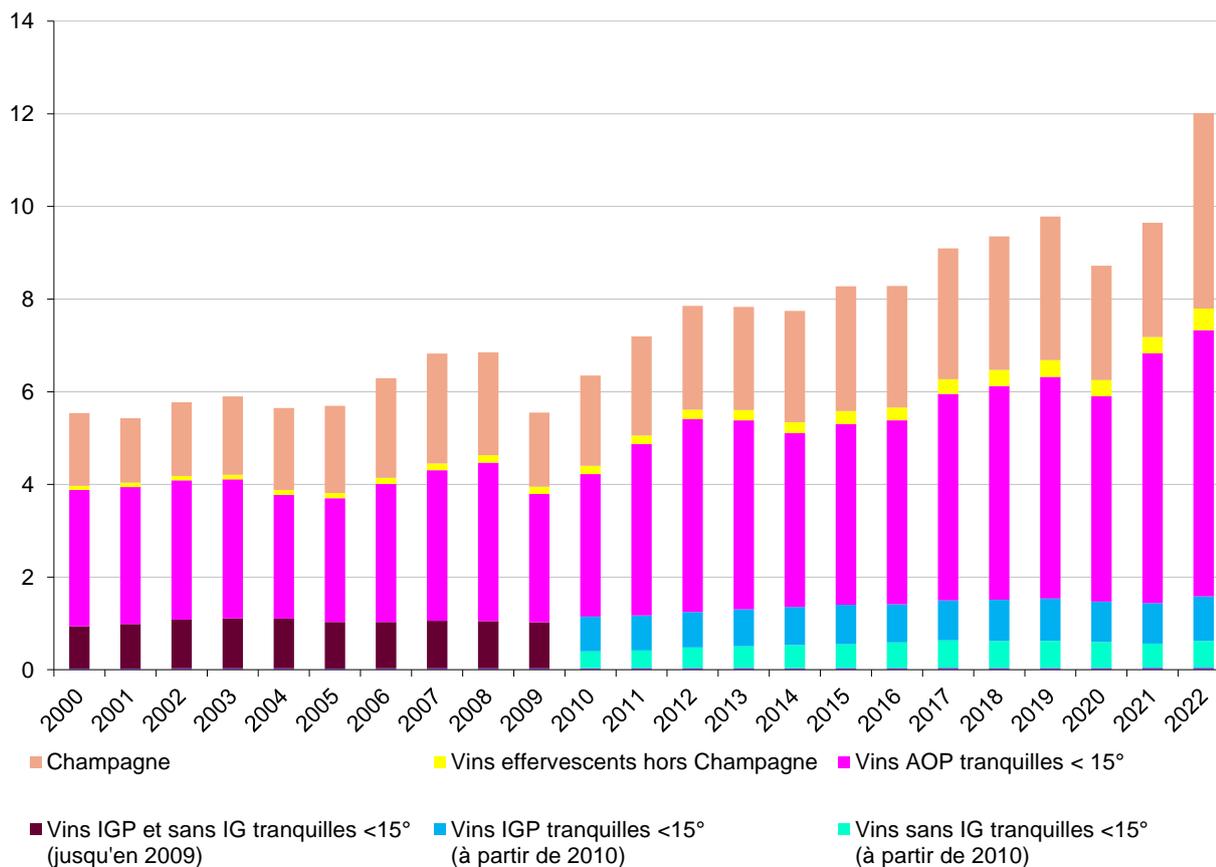
Source : Douanes françaises d'après Agreste

En 2008 et 2009, les exportations chutent pour toutes les catégories en volume. Les années suivantes, de 2010 à 2012, les vins AOP, le Champagne mais aussi les vins SIG tranquilles (Vins De France + autres VSIG) ont connu la plus forte hausse à l'export, à la fois en volume et en valeur. Les vins IGP tranquilles ont progressé, quant à eux, uniquement en valeur. Les exportations de vins effervescents hors Champagne ont également été en hausse entre 2010 et 2012 en volume et en valeur, en restant tout de même sur des volumes exportés et une valeur dégagée plus faibles. Depuis 2012, ce sont les exportations de vins effervescents hors Champagne et de vins SIG (Vins De France + autres VSIG UE) qui sont le plus dynamiques en valeur et les vins effervescents en volume.

4 Une nouvelle nomenclature introduite dans les pays de l'Union européenne permet de distinguer depuis 2010 seulement les vins sans indication géographique des vins à Indication Géographique Protégée.

Exportations françaises de vins par catégorie en valeur

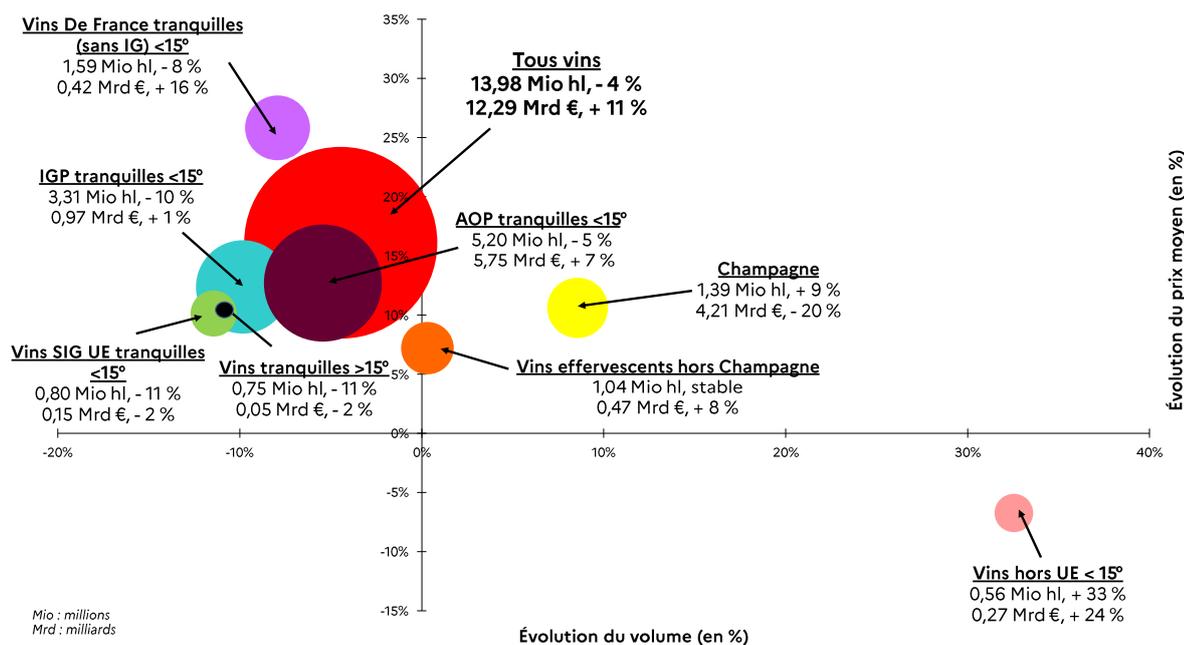
En milliards d'euros



Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

Évolution des exportations françaises de vins par catégorie en volume et en prix

Comparaison 2022 vs 2021



NB : La taille des bulles est proportionnelle aux volumes exportés

Source : Douanes françaises

Aujourd'hui, les prix des vins exportés par la France comptent parmi les plus élevés au monde, ce qui traduit un positionnement sur des produits très bien valorisés et en progression, au vu des évolutions que connaissent les prix moyens depuis quinze ans (+ 55 % en 2022 par rapport au prix moyen des 15 dernières années). De plus, les prix moyens ont été poussés à la hausse par le phénomène inflationniste dans le courant de l'année 2022. Certaines catégories, comme les vins mousseux ou les vins AOP, sont particulièrement concernées. En 2022, on observe une forte valorisation des exportations de vins avec un prix moyen de 8,8 €/l, en hausse de 16 % par rapport à 2021 alors même que le prix moyen était déjà en forte croissance en 2021. De nombreuses catégories comme les vins AOP, IGP ou encore les Vins de France connaissent des croissances à deux chiffres de leur prix moyen (respectivement + 13 %, + 12 % et + 26 %).

Les exportations de Champagne sont les plus dynamiques notamment en valeur, avec une augmentation de 20 % par rapport à 2021. Les exportations des vins AOP sont également en croissance en valeur (+ 7 % vs 2021). Les vins AOP sont également fortement valorisés à l'export par rapport aux autres vins (+ 13 % à 11,1 €/L).

Les vins sans indication géographique tranquilles de l'Union européenne réexportés ont également un prix moyen en augmentation (+ 10 %).

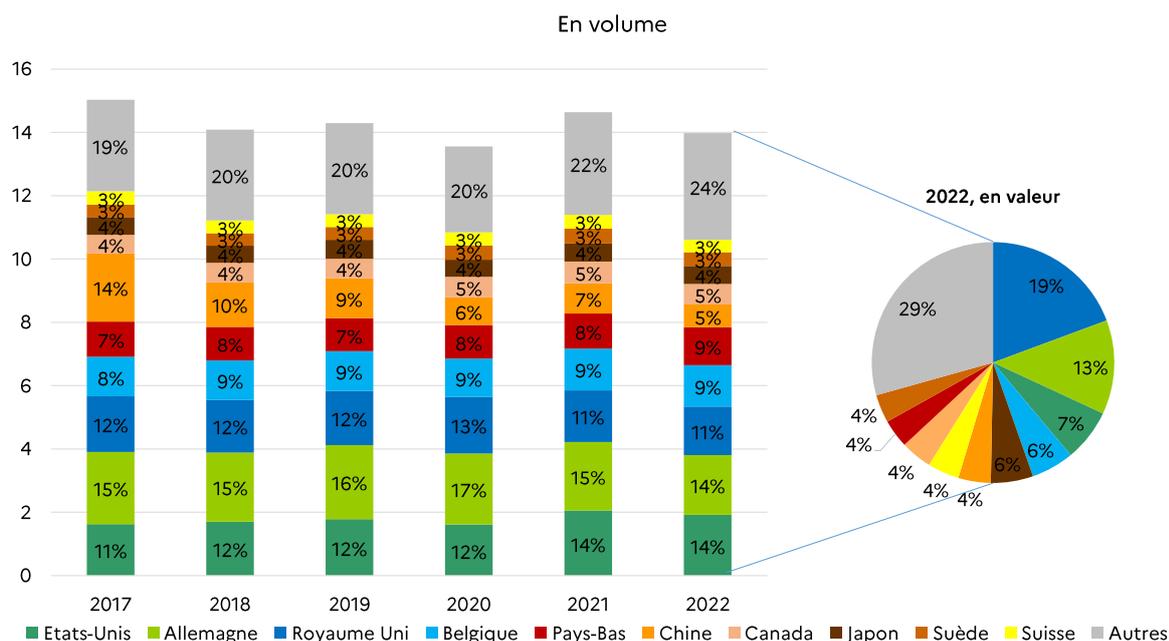
En revanche, seules deux catégories connaissent une baisse de leur prix moyen à l'export en 2022 par rapport à 2021. Il s'agit des réexportations de vins hors UE et des moûts (respectivement - 7 % et - 29 % par rapport à 2021). Cependant, ces catégories pèsent peu dans les exportations françaises de vin, que ce soit en volume ou en valeur.

> Les exportations françaises de vins par destination

L'année 2022 est une année fortement contrariée à l'export, influencée à la fois par la reprise post-Covid qui se poursuit mais aussi par la réapparition de l'inflation au niveau mondial, ainsi que de fortes tensions géopolitiques. Bien qu'en volume les exportations françaises de vin sont pénalisées par le repli de marchés de consommation d'importance comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni, elles ont tout de même profité du renchérissement global des prix pour fortement performer en valeur. De plus, la comparaison des volumes 2022 par rapport à 2021 fait apparaître également le caractère exceptionnel de l'année 2021, marquée par des niveaux d'exportations particulièrement élevés suite au rattrapage de la crise Covid. Ainsi, les exportations vers l'Union européenne comme vers les pays tiers sont en repli en volume (respectivement - 4 % et - 5 % par rapport à 2022) et en valeur.

Exportations françaises de vins par destination, en parts de marché volume entre 2015 et 2022 et valeur en 2022

En million d'hl



Les quatre premières destinations des flux d'export pour les vins français sont les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique soit 47 % des débouchés en volume et 45 % de la valeur. La part de marché en valeur de ces quatre pays est stable par rapport à 2021, mais la PDM volume est en baisse de 2 points, notamment à cause des mauvaises performances des marchés américain, allemand et britannique.

Ainsi en 2022, les pays tiers⁵ sont la première destination des exportations françaises des vins en valeur mais aussi en volume (54 % de PDM en volume et 70 % de PDM en valeur).

Les États-Unis confortent leur place de première destination des exportations françaises de vins en valeur, avec 2,4 milliard d'euros d'exportations, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport à 2021. Ce marché, en très forte croissance ces dernières années pour les exportations françaises de vins, n'a pas connu d'arrêt en valeur en 2022. Le chiffre d'affaire à destination des États-Unis a ainsi doublé depuis 2013. Néanmoins, la situation est plus contrastée en matière de volumes. En 2021, Les exportations françaises de vins avaient atteint des niveaux particulièrement élevés. En 2022, les volumes baissent de 7 %, mais les États-Unis passent malgré tout premier pays client à l'export en volume pour la France, notamment du fait des mauvaises performances du marché allemand qui était jusqu'alors à la première place. En matière de catégories de vins, seuls les vins en bouteille réussissent à globalement se stabiliser (-1 %), alors que les exportations de vrac s'effondrent (-49 % pour le gros vrac, -42 % pour le petit vrac). Ces évolutions sont à mettre en relation avec la suspension des taxes Trump en mars 2022 et qui pénalisaient uniquement les vins en bouteille. Dès lors, les volumes de vins en vrac, qui avaient atteint durant la période des taxes Trump des niveaux historiques, retrouvent progressivement leurs niveaux de 2019. Les vins effervescents, qui étaient en 2021 la catégorie

⁵ Le Royaume-Uni ne faisant officiellement plus partie de l'Union européenne depuis le 1er janvier 2020, a été intégré au sein des pays tiers avec une rétropolation sur 2019 afin de ne pas biaiser l'analyse

qui avait connu la croissance la plus importante en volume, sont en repli de 11 % par rapport à 2021. Cette baisse en volume est probablement liée aux niveaux particulièrement élevés de 2021, mais ces vins profitent malgré tout d'une demande soutenue dans la mesure où les volumes exportés sont supérieurs à 21 % aux niveaux de 2019. Parmi les vins effervescents, les Champagne arrivent néanmoins à maintenir leurs volumes exportés (stable par rapport à 2021), les pertes se concentrant principalement sur les autres catégories d'effervescents. Parmi les vins en bouteille, les vins AOP connaissent un repli moins important que les vins IGP (respectivement - 5 % et - 12 % en volume vs 2021). Si la plupart des régions, dont les trois principales régions exportatrices de vins AOP (Bordeaux, Bourgogne, Vallée du Rhône), voient leurs volumes baisser vers les États-Unis en 2022, le Languedoc-Roussillon tend à légèrement progresser (+ 1 % vs 2021).

Le Royaume-Uni est également en repli par rapport à 2021 (- 6 % en volume), alors que la valeur exportée est en nette progression comme pour de nombreux marchés (+ 9 %). En effet, l'inflation a fortement impacté les exportations à destination de ce marché. Le Royaume-Uni se positionne tout de même comme le 3^e marché des exportations françaises de vins en volume et 2nd en valeur derrière les États-Unis. L'ensemble des catégories sont en recul en volume à l'exception des vins en gros vrac qui connaissent une croissance de 14 % par rapport à 2021. En dehors de la forte baisse en volume des vins en petit vrac (- 49 %) qui représentent des volumes faibles au regard des exportations totales vers le Royaume-Uni, ce sont les vins en bouteille qui ont le plus souffert du contexte inflationniste. Ces derniers se replient en effet de 7 % en volume, avec des vins en bouteille AOP particulièrement touchés (- 12 % vs 2021). Parmi ces vins AOP, l'ensemble des bassins sont touchés par des baisses à deux chiffres en volume (ex. Beaujolais - 29 %, Val de Loire - 26 %) à l'exception des vins de Bordeaux qui accusent une baisse plus contenue (- 9 %). Toutefois, malgré ces baisses importantes en volume, les flux britanniques à l'importation montrent une augmentation des volumes d'origine France (+ 2 %). Cet écart avec les volumes exportés depuis la France pourrait s'expliquer par un phénomène de réexportation important en provenance par exemple des Pays-Bas ou encore de l'Allemagne. D'après les données import du Royaume-Uni, les vins français gagneraient même des parts de marchés depuis 2020. Enfin, le prix moyen des vins français exportés vers le Royaume-Uni est en hausse de 15 % à 10,1 €/L.

En 2022, les exportations françaises de vin à destination de **la Chine** repartent très fortement à la baisse en volume, alors que la valeur exportée diminue sensiblement. En effet, ce marché a connu pendant plusieurs années une baisse structurelle, notamment en volume. Le marché chinois, malgré une légère amélioration en 2021, repart à la baisse en volume mais aussi en valeur en 2022 (respectivement - 25 % et - 5 % par rapport à 2021). Ces baisses peuvent être liées au ralentissement général de l'économie chinoise ou encore à la baisse structurelle de la consommation depuis plusieurs années. Si le marché chinois a longtemps été principalement concentré sur l'entrée et moyen de gamme, mais les exportations tendent à s'apprécier fortement depuis quelques années. Le prix moyen à l'export atteint désormais 7,46 €/L (+ 28 % vs 2021), attestant de la montée en gamme récente des exportations vers la Chine. L'ensemble des catégories de vin connaissent des replis très importants en volume, allant de - 16 % pour les vins effervescents à - 56 % pour le petit vrac. Les vins effervescents ont néanmoins eu tendance à gagner des parts de marchés par rapport aux autres catégories, dont notamment les vins en bouteille, et cela malgré les importantes pertes en volume. Si les vins effervescents représentaient en 2014 2 % des volumes exportés à destination de la Chine, ils représentent désormais en 2022 5 % des PDM. Leur prix moyen a tendance à augmenter de manière moins importante que pour d'autres catégories (+ 6 % à 19,4 €/L en 2022 par rapport à 2019).

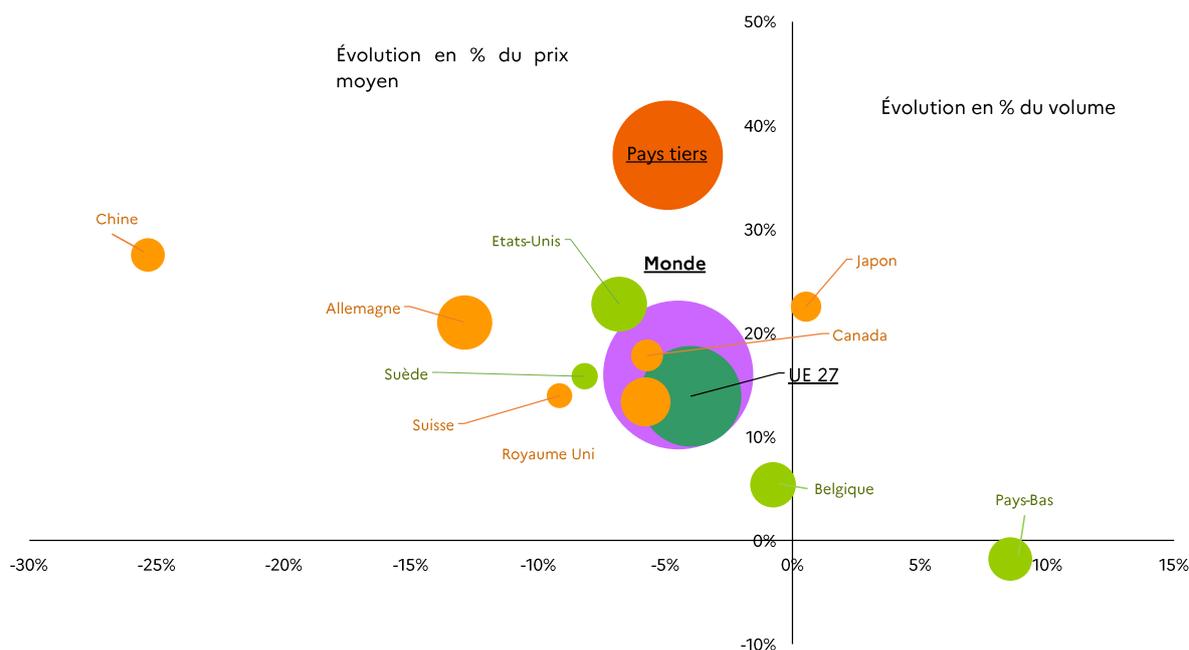
Enfin **le marché japonais** est l'un des rares marchés des pays tiers à s'être maintenu en volume (+ 1 %), bien qu'ils ne retrouvent toujours pas les niveaux d'avant crise-Covid, après une année

2021 marquée par une reprise plus modérée que pour les autres marchés. Comme pour de nombreuses autres destinations, ce sont les vins effervescents qui sont les plus dynamiques avec une augmentation des exportations de 27 % par rapport à 2021, alors que les vins en bouteille, avec 77 % de PDM volume, baissent de 5 %. La valeur exportée est en forte augmentation (+ 23 % vs 2021), portées tout particulièrement par les vins effervescents (+ 43 %) dont notamment les Champagnes (+ 46 % vs 2021). Ainsi, le chiffre d'affaire a augmenté de plus de 131 millions d'euros en 2022 par rapport à 2021.

Toutefois, de nombreuses autres destinations hors UE affichent des volumes en régression. **Le Canada et la Suisse** (7^e et 10^e marchés des exportations françaises de vins) régressent de respectivement 6 % et 10 % en volume par rapport à 2021. En valeur, le Canada se détache nettement avec une croissance de 11 % de la valeur exportée en 2022 contre 4 % pour la Suisse. Les prix moyens sont également en forte progression, avec + 18 % à 8,1 €/L pour le Canada et + 14 % à 12,9 €/L pour la Suisse.

Évolution des exportations françaises de vins par destination en volume et en prix moyen

Comparaison 2022 vs 2021



NB : La taille des bulles est proportionnelle aux volumes exportés

Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

Les exportations françaises vers **l'Union européenne** (46 % de PDM en volume et 30 % de PDM en valeur) résistent un peu mieux que celles des pays tiers (- 4 % en volume et + 11 % en valeur). Cependant, l'Allemagne, premier marché en volume à l'export, fait partie des marchés les plus affectés en volume lors de cette année 2022.

En effet, les volumes de vins français exportés vers **l'Allemagne** reculent de 13 % par rapport à 2021 alors que la valeur exportée progresse (+ 6 %) mais reste largement inférieure à la progression en valeur pour l'ensemble des destinations. Les perturbations économiques liées à la guerre en Ukraine avec le renchérissement du coût des matières premières, ainsi que la forte inflation qui a touché ce pays peuvent expliquer ce repli très important en volume. Dans le détail, ce sont les vins en vrac qui sont le plus en recul (- 31 %). Dans le détail des vins en vrac, les AOP ont légèrement progressé (+ 2 %). Les pertes concernant ces vins se concentrent principalement sur les vins IGP (- 31 % vs 2021) et les vins sans indication géographique produits en UE (- 33 %). Parmi les vins SIG vrac produits en UE, l'ensemble des catégories connaissent des baisses en volume à deux chiffres (ex. Vins de France sans mention du cépage - 37 % en volume), à l'exception des vins SIG produits en UE rouges/rosés avec mention de cépage (- 7 %). Au global, seuls les vins effervescents progressent en Allemagne (+ 5 % vs 2021 en volume), grâce à une bonne dynamique des Champagnes (+ 12 %) mais aussi grâce aux performances des vins mousseux AOP (+ 11 %). Les vins en bouteille, principale catégorie exportée en volume vers l'Allemagne, sont en baisse de 6 %, pénalisés principalement par les vins IGP (- 10 %) dont notamment les rouges/rosés (- 11 %). Enfin, le prix moyen est en nette augmentation (+ 21 %) et reste toujours sensiblement inférieur aux autres principaux marchés d'exportation (4,6 €/L contre 12,4 €/L pour les États-Unis ou encore 10,1 €/L pour le Royaume-Uni).

La Belgique est la 4^e destination des exportations françaises en volume (- 1 % vs 2021), avec un prix moyen qui progresse de 5 %, à 5,3 €/l. En volume, ce sont les vins en bouteille, principale catégorie exportée, qui soutiennent les exportations vers la Belgique (+ 2 %) alors que les autres

catégories sont en recul. Les vins effervescents, qui étaient jusqu'alors la catégorie la plus dynamique, baissent nettement (- 5 %) malgré la stabilité des volumes de Champagne.

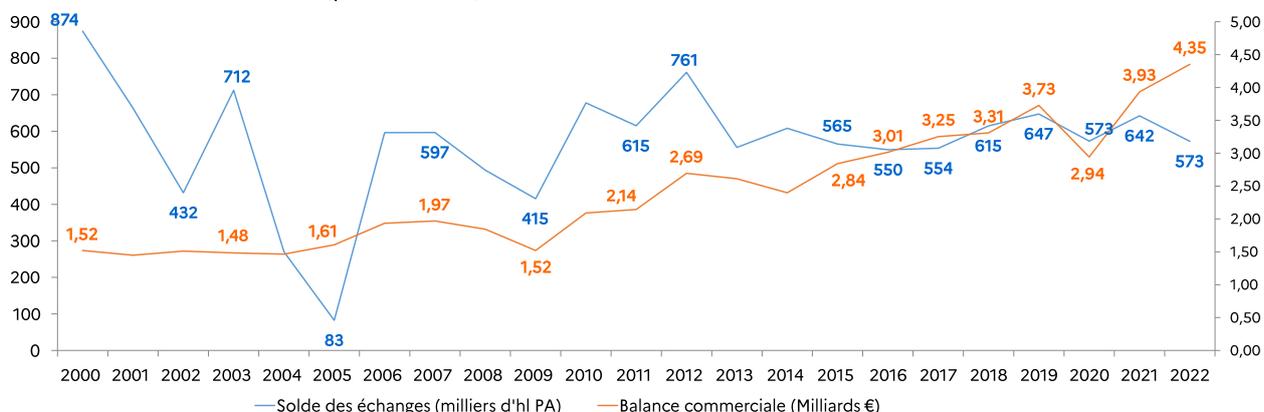
Enfin, **les Pays-Bas** font office d'exception dans un contexte de baisse généralisée des volumes exportés, avec une croissance de 9 % en 2022 par rapport à 2021. Même si les vins en vrac s'effondrent (- 70 %), la croissance de l'ensemble des catégories est soutenue, dont notamment les vins en bouteille (+ 15 %). Ce surprenant dynamisme est probablement lié au phénomène de réexportation à partir des ports du nord de l'Europe. Les Pays-Bas font en effet office de plateforme de réexportation pour les vins français, et les fortes croissances en volume à destination de ce pays peuvent cacher un dynamisme d'autres marchés.

Focus sur le commerce extérieur français de spiritueux⁶

Évolution du solde des échanges de la France en spiritueux

En milliers d'hectolitres PA (pur d'alcool)

En milliards d'euros



Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

Traditionnellement, la France est exportatrice nette de spiritueux. C'est toujours le cas en 2022, avec un solde des échanges nettement positif de 572,7 millions d'hectolitres pur d'alcool pour une balance commerciale de 4,4 milliards d'euros. Après une année de rattrapage vis-à-vis de la crise sanitaire, la balance commerciale des exportations françaises de spiritueux poursuit son amélioration et atteint un record historique en 2022 (+11 % vs 2021). Malgré une augmentation importante des volumes importés, le solde des échanges est toujours largement excédentaire. Il baisse ainsi de 11 %, alors que les exportations progressent de 4 %.

Évolution des exportations françaises de spiritueux

En millions d'hectolitres PA

En milliards d'euros



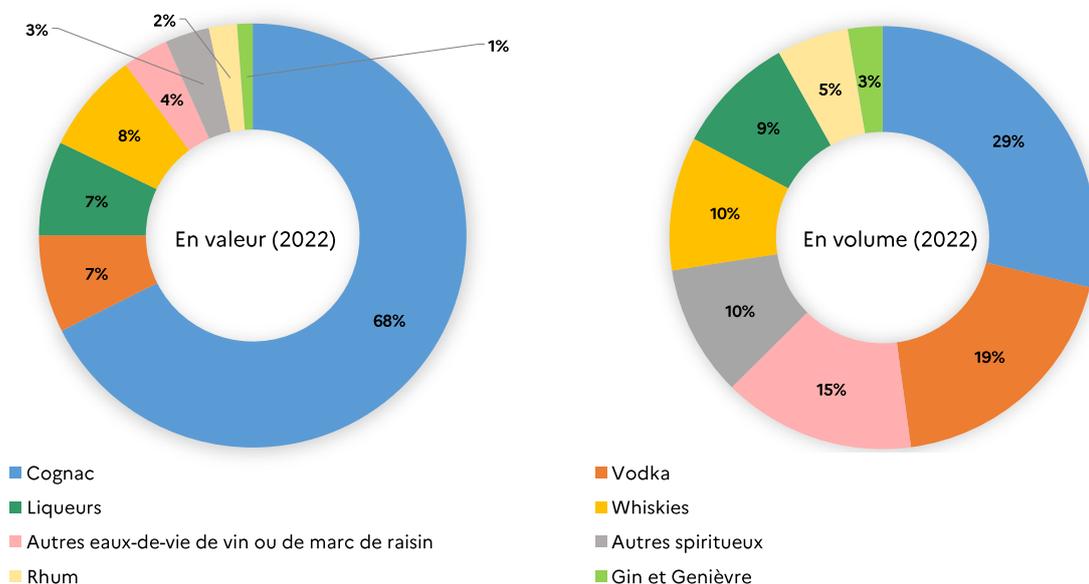
Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

En 2022, les exportations françaises de spiritueux représentent 2,1 million d'hectolitres d'alcool pur pour un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros. Elles connaissent ainsi une forte croissance notamment en valeur, grâce à une demande internationale toujours soutenue et qui tend légèrement à se diversifier. Le Cognac, qui était jusqu'alors le principal moteur de la croissance

⁶ Les données d'exportations présentées dans l'ensemble du document comprennent également les spiritueux réexportés par la France et non produits uniquement sur le territoire national. Par conséquent, ces données peuvent différer d'autres rapports.

des spiritueux français autant en volume qu'en valeur, a tendance à régresser en 2022, après des volumes historiquement élevés en 2021 et le repli de ses plus gros marchés. L'ensemble des autres catégories progresse en volume et en valeur, de manière toutefois hétérogène.

Exportations françaises de spiritueux par produits en volume et en valeur en 2022



Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

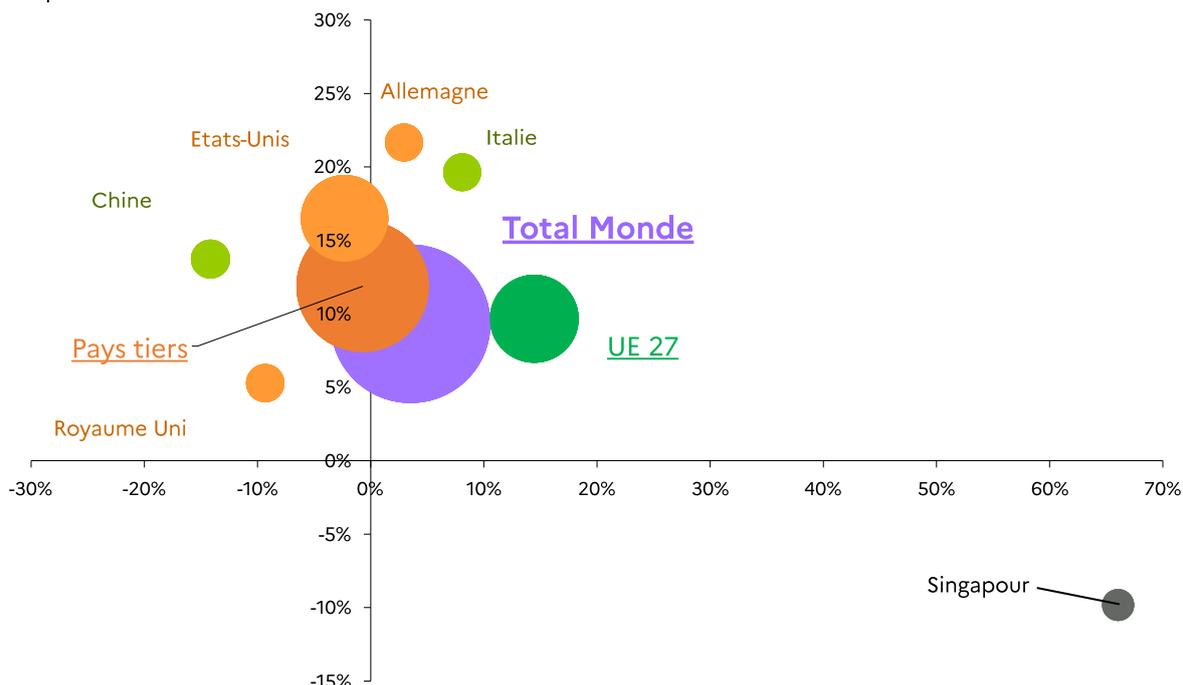
Les exportations de Cognac ont une place prépondérante dans les exportations françaises de spiritueux et sont très fortement valorisées: elles représentent en 2022 près du tiers des flux exportés en volume pour 68 % des valeurs. La Vodka représente la 2^e catégorie de spiritueux exportés par la France en 2022 en volume et également la deuxième en valeur. À l'inverse du Cognac, les exportations de Vodka sont peu valorisées puisqu'elles pèsent pour 19 % des volumes mais pour seulement 7 % des valeurs. Ces différences traduisent des stratégies de prix moyen à l'export complètement opposées : 11,0 €/LPA pour la vodka contre 66,8 €/LPA pour le Cognac en 2022.

En tendance, toutes les catégories de spiritueux affichent des exportations en augmentation en volume à l'exception des Cognacs. En effet le Cognac, après avoir atteint des niveaux particulièrement élevés en 2021, est en baisse de 4 % en volume. Il représente toujours la première catégorie de spiritueux exportée en volume malgré une baisse de 2 points en matière de parts de marché (29 % de PDM en 2022). En valeur, toutes les catégories sont en progression avec cependant des différences notables. Si les Whiskies et les Vodka sont les plus dynamiques par rapport à 2021 (respectivement + 46 % et 29 %), les eaux-de-vie ou de marc de raisin ainsi que les gins et genièvre progressent plus modestement (respectivement + 1 % et + 6 %).

Parmi les 5 premières destinations des exportations françaises de spiritueux, 4 connaissent une baisse en volume. Les exportations à destination des pays tiers sont en repli alors que celles à destination de l'UE 27 sont particulièrement dynamiques (+ 14 %).

Évolution des exportations françaises de spiritueux par destination en volume et en prix moyen

Comparaison 2022 vs 2021



NB : La taille des bulles est proportionnelle aux volumes exportés

Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

Les Pays tiers restent le premier marché de destination des exportations françaises de spiritueux en volume (69 % de part de marché) et en valeur (84 % de part de marché). Les PDM des pays tiers sont cependant en recul par rapport à 2021, du fait de la baisse des pays d'importance comme les États-Unis ou encore la Chine.

En 2022, près de la moitié des exportations en valeur de spiritueux vers les pays tiers est à destination du marché américain (44 % en volume). À ce jour, **les États-Unis** restent le marché le plus important pour les exportations françaises de spiritueux que cela soit en volume (30 % de PDM, - 2 points vs 2021) ou en valeur (41 % de PDM, - 2 points vs 2021). Les exportations françaises de spiritueux s'élèvent à 2,4 milliards d'euros en 2022, en augmentation de 14 % par rapport à 2021. La France y exporte essentiellement du Cognac (51 % des volumes) et de la Vodka (23 % des volumes en 2022 vs 30 % en 2020). Le Cognac assure l'essentiel du chiffre d'affaires des exportations françaises de spiritueux vers le marché américain (78 %). En 2022, ce sont en particulier les gains sur le Cognac qui expliquent les gains en valeur vers cette destination (76 % des gains).

Les exportations à destination de **l'Union européenne** (31 % de PDM volume et 16 % de PDM valeur) sont en augmentation de 15 % en volumes et 16 % en valeur. Le prix moyen est en augmentation de 10 % mais reste près de deux fois moins élevée que celui des pays tiers.

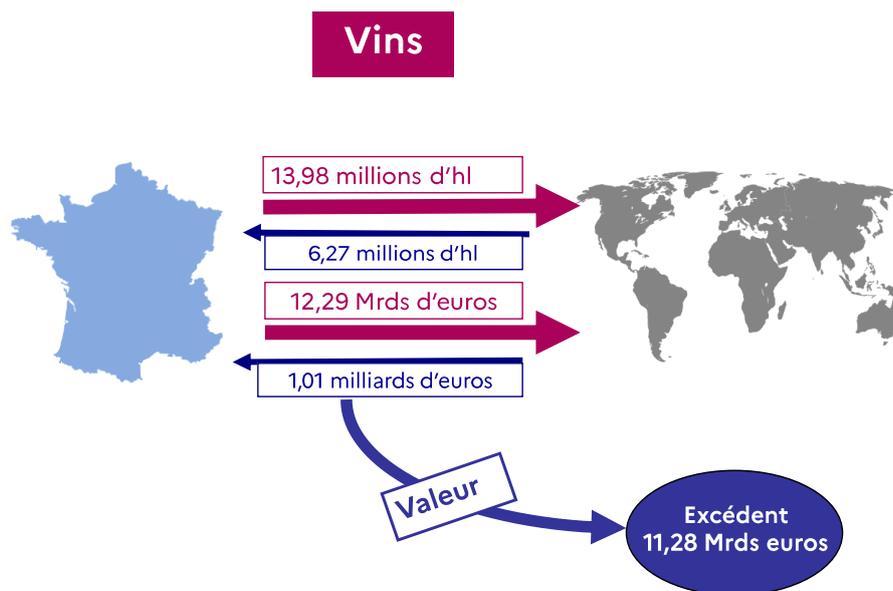
Les importations françaises de spiritueux restent bien en deçà en valeur (1,5 milliard d'euros) mais représentent tout de même un volume important. Si les exportations françaises de spiritueux ont connu une baisse en volume et une forte augmentation en valeur, les importations sont dynamiques à la fois en volume (+ 10 %) mais aussi en valeur (+ 21 %).

Les importations françaises de spiritueux sont essentiellement constituées de Whiskies (51 % en volume et 58 % en valeur) et d'Eaux-de-vie de vins ou de marc de raisin, notamment utilisées

pour la production de Brandy (16 % en volume et 5 % en valeur). Les eaux-de-vie de vins ou de marc de raisin est la seule catégorie qui recule en volume (- 10 % vs 2021) mais aussi en valeur (- 2 %). La majeure partie du Whisky importé provient du Royaume-Uni (77 % en volume et 72 % en valeur). Le Royaume-Uni a cependant tendance à perdre des parts de marchés au profit de ses principaux concurrents, dont notamment les États-Unis qui connaissent une progression très importante que ce soit en volume (+ 46 %) mais surtout en valeur (+ 76 %). Les importations de whiskies sont également particulièrement dynamiques en provenance d'Allemagne, avec des volumes qui doublent par rapport à 2021 (+ 107 %) mais une valeur importée en forte baisse (- 15 %).

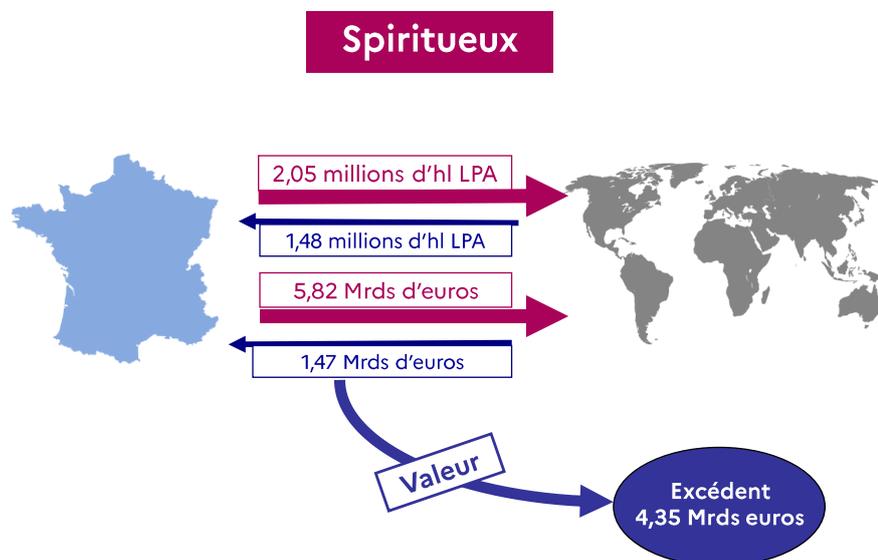
Le solde du commerce extérieur des vins et spiritueux

Le solde de la **balance commerciale des vins** affiche un excédent de **11,3 milliards d'euros** en 2022, en forte augmentation par rapport à 2021 (+10%) du fait du contexte mondial inflationniste mais aussi par les performances des vins français bien valorisés. Ainsi, l'excédent commercial pour les vins en 2022 est le plus élevé jamais enregistré. Le solde des échanges est toutefois moins favorable qu'en 2021, du fait des perturbations de nombreux marchés à l'export et d'un regain des volumes importés.



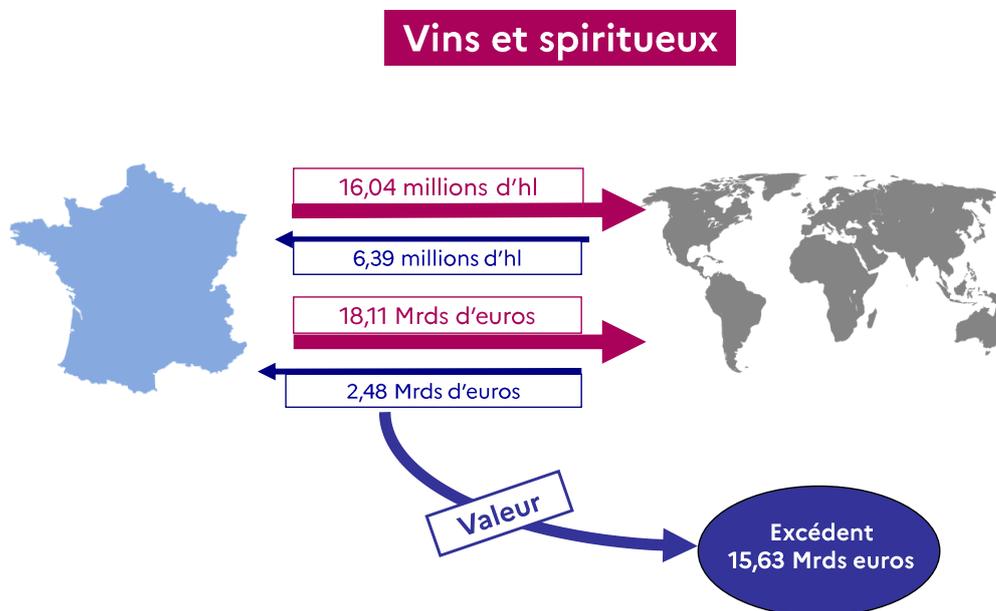
Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

L'excédent de la **balance commerciale des spiritueux** est également en forte augmentation (+ 11 % vs 2021), soit une augmentation légèrement plus importante que celle des vins en 2022. L'excédent s'élève ainsi à **4,4 milliards d'euros**, également à son plus haut historique.



Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

Au global, le solde de la **balance commerciale des vins et spiritueux** affiche un excédent de **15,6 milliards d'euros en 2022**.



Source : Douanes françaises d'après Trade Data Monitor

Bilan des échanges de vins et spiritueux en 2022

2022 a donc été une année contrastée pour les exportations de vins et spiritueux français, après une année 2021 dynamique sous l'effet de la reprise post-Covid.

Si l'excédent commercial est à son plus haut niveau historique, les volumes de vin sont orientés à la baisse ainsi que les exportations de Cognac, principal spiritueux en volume et valeur. Ces reculs sont notamment liés à une baisse des achats du fait d'une inflation importante comme en Allemagne ou encore au Royaume-Uni, mais aussi par des situations plus spécifiques à certains pays comme pour les réexportations dynamique au départ des Pays-Bas ou encore par une année de comparaison particulièrement faste comme aux États-Unis où 2021 avait battu des records en volume pour certains catégories de produits comme le Cognac ou le Champagne.

Toutefois, le secteur des vins et spiritueux conserve sa place de deuxième poste excédentaire de la balance commerciale française derrière l'aéronautique et de premier poste excédentaire de la balance commerciale agroalimentaire.

LES DONNÉES

Vins et spiritueux - Commerce extérieur - Bilan 2022
édition août 2023

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
Photographie © TChareon/AdobeStock.com



12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR
 FranceAgriMer FR